

Forum mondial de la lutte contre le terrorisme

L'Algérie abritera la 2^e réunion plénière du groupe de travail

Dans le cadre des activités du Forum mondial de la lutte contre le terrorisme (GCTF), l'Algérie abritera du 27 au 29 novembre 2018, respectivement, la 2^e réunion plénière du groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest et un atelier sur «la coopération policière entre les pays de l'Afrique de l'Ouest».

Page 5



AL SALAM BANK
البنك الإسلامي
Algeria

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Lundi 26 Novembre 2018
18 Rabie El Aouel 1440 - N° 1952 - Algérie : 10 DA / 1 €

Sida
Une campagne de dépistage précoce lancée dans quatre wilayas

Page 6

PRESIDENTIELLE 2019

«Le Président Bouteflika se prononcera au moment opportun», affirme Mouad Bouchareb

• Le coordinateur du directoire du FLN, installé, hier, après la démission de Djamel Ould Abbas, a affirmé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se prononcera «au moment opportun» par rapport à son éventuelle candidature à l'élection présidentielle de 2019.

>> Lire page 24



Photo : P.P. Agency ©

Ph : L'ECHO d'Algérie ©

PLF 2019



Raouya présente le texte devant le Conseil de la nation

Page 18

Education nationale



Benghabrit : «Le nombre de fautes dans les manuels scolaires a baissé de façon notable»

Page 4

12^e anniversaire de la Journée africaine de la jeunesse
Hattab : «L'Algérie restera attachée aux chartes de l'Union africaine et aux traités internationaux et continentaux»

Page 5

L'ECHO Sportif

CAN-2019
Match amical Algérie-Tunisie en mars 2019

Académies de football des clubs européens en Algérie
Réalité ou supercherie ?

Pages 23 & 22

Rencontre gouvernement-walis ce mercredi au Palais des Nations

La gestion des collectivités locales et la décentralisation à l'ordre du jour



La gestion des collectivités locales et la décentralisation seront les principaux thèmes inscrits à l'ordre du jour de la rencontre gouvernement-walis qui se tiendra ce mercredi au Palais des Nations (Club des Pins), sous l'égide du Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Le gouvernement, qui prépare une nouvelle loi sur la gestion des collectivités locales, compte approfondir la décentralisation et élargir les prérogatives des assemblées élues en vue de permettre aux communes de réaliser le développement local et prendre en charge les préoccupations des citoyens. Il s'agit également de renforcer le rôle des collectivités locales et promouvoir la démocratie participative. Le gouvernement envisage, en outre, de consacrer les principes des bonnes pratiques en matière de gouvernance locale,...

>> Lire page 3

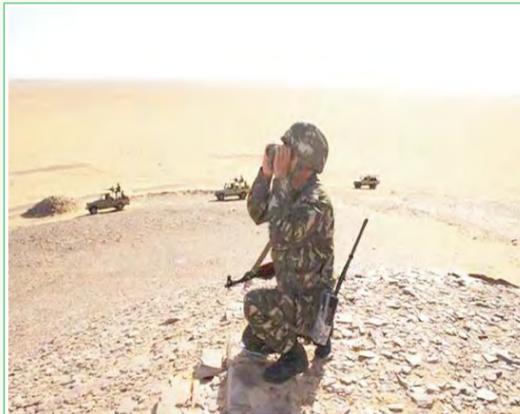
Ph : L'ECHO d'Algérie ©

Adrar

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté, samedi, à Adrar, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, ce dimanche, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 24 novembre 2018, un élément de soutien aux groupes terroristes à Adrar», précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire «ont appréhendé, à Tlemcen et Biskra, quatre

(4) narcotrafiquants et saisi (34) kilogrammes de kif traité et une quantité de munitions», tandis que des éléments de la gendarmerie «ont intercepté, à Ouargla, deux contrebandiers et saisi (6298) unités de différentes boissons». D'autre part, un détachement de l'ANP «a arrêté, à Aïn Guezzam, 23 immigrants clandestins de différentes nationalités et saisi quatre groupes électrogènes et quatre marteaux-piqueurs», alors que des garde-côtes «ont mis en échec, à Annaba, une tentative d'émigration clandestine de 18 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale», rapporte le communiqué.



Guelma

Détérioration de plusieurs équipements du centre de loisirs scientifique dans un incendie

Un grave incendie s'est déclenché, samedi matin, au centre de loisirs scientifique Mohamed-Salah-Boubnider de la ville de Guelma causant la détérioration de 400 chaises fixes, 10 hauts parleurs et autres équipements, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'amphithéâtre de cette structure de la jeunesse avec ses équipements, chaises fixes, rideaux, instruments de musique, accessoires de sonorisation et climatiseurs ont été ravagés par les flammes, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué, soulignant «qu'aucune perte humaine n'est à déplorer». Les équipes de l'unité principale de la Protection civile, dépêchées sur les lieux ont pu maîtriser l'incendie qualifié de «ravageur» et dont les causes restent indéterminées, a encore ajouté la même source. Une équipe de la Protection civile se trouve toujours sur place pour assurer de l'extinction de tout foyer d'incendie, a-t-on noté soulignant qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet incendie. L'amphithéâtre du centre de loisirs scientifique Mohamed-Salah-Boubnider, implanté au centre-ville de Guelma abrite l'essentiel des manifestations culturelles, sportives, scientifiques et de la jeunesse tenues au chef-lieu de wilaya.

Tlemcen

Saisie de 29 kg de kif traité



Les éléments de la gendarmerie de la wilaya de Tlemcen ont procédé à la saisie de 29 kg de kif traité et 250 cartouches de différents calibres, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la cellule de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée, samedi, par des éléments de la gendarmerie de la commune de Bouihi, suite à des informations faisant état d'une tentative de transaction pour la vente d'une quantité de drogue au village de Magoura relevant de cette commune.

Une patrouille de la gendarmerie a découvert des sachets en plastique au niveau d'un chemin du village contenant la quantité de drogue et 250 cartouches de calibre 12 mm et 16 mm. L'enquête se poursuit pour élucider cette affaire, signale-t-on de même source.

El Tarf

Arrestation d'un criminel, objet de 10 mandats d'arrêt

Les services de la gendarmerie de la wilaya d'El Tarf ont arrêté, récemment, un dangereux criminel qui faisait l'objet de dix mandats d'arrêt pour divers crimes et délits, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Se déployant dans le cadre de leurs activités visant la lutte contre la criminalité dans toutes ses formes, les gendarmes ont intercepté un véhicule, immatriculé dans la wilaya d'Annaba, «en stationnement suspect sur la route menant à la daïra de Dréan», précisant qu'après vérification

d'usage de l'identité du conducteur, il s'est avéré que le conducteur était un criminel activement recherché. L'individu en question, répondant aux initiales A.D., âgé de 37 ans, fait l'objet de mandat d'arrêt pour, entre autres, homicide volontaire, vol de bétail, non-assistance à personne en danger, tentative de cambriolage, coups et blessures. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan, le mis en cause dans ces affaires criminelles a été placé sous mandat de dépôt.



Ouargla

Une condamnation par contumace à la prison à vie prononcée pour terrorisme

Le tribunal criminel de Ouargla a condamné, ce dimanche, par contumace, un groupe d'individus de nationalité étrangère pour adhésion à une activité terroriste. Les sept mis en cause (L.I., B.Y., L.T., L.M., B.Y., B.M., Z.M.M.), tous de nationalité malienne, ont été condamnés pour préparation à l'action terroriste, entrée et séjour illégaux en territoire algérien, et création et gestion d'un groupe organisé ciblant la sécurité et la stabilité d'institutions et leur bon fonctionnement. Ils ont été poursuivis aussi pour infraction aux règles de change et mouvement de capitaux de et vers l'étranger, avec établissement d'un mandat d'arrêt à leur encontre. Selon l'arrêt de renvoi, les investigations sécuritaires ont démontré l'implication entre 2017 et 2018 de ces individus dans des opérations de collecte de fonds destinés à un mouvement armé opérant dans le Nord malien, dont ils font partie et au sein duquel ils ont reçu un entraînement au maniement des armes. La sentence confirme ainsi la peine requise dans cette affaire par le représentant du ministère public à l'encontre de l'ensemble des mis en cause.

M. S.

Sûreté d'Alger

Arrestation d'un individu spécialisé dans le vol à la roulotte de véhicules

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté un individu spécialisé dans le vol à la roulotte de voitures à l'aide d'un brouilleur de clés de verrouillage. Les services de sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs ont élucidé 5 affaires de vol à la roulotte de véhicules par un repris de justice qui a été interpellé en flagrant délit de tentative de vol d'un véhicule dont le propriétaire venait de stationner. Le mis en cause avait en sa possession un morceau de cannabis, une clé de voiture et une télécommande à distance pour voitures et garages utilisée pour brouiller le signal de la clé de verrouillage des victimes. Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République qui a ordonné sa mise en détention provisoire.

Tribunal de Sidi M'hamed

Libération provisoire de Kamel Bouakaz, Fodil Dob et Houari Boukhors

Le tribunal correctionnel de première instance de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé, ce dimanche, la remise en liberté provisoire du comédien Kamel Bouakaz, l'ancien footballeur Fodil Dob et Houari Boukhors, avec ajournement du procès au 24 février 2018. Les accusés étaient en détention provisoire depuis le 25 octobre dernier pour les chefs d'accusation «menace de chantage de divulgation d'informations attentatoires pour l'obtention de fonds, diffamation et atteinte à la vie privée des personnes».

Rencontre gouvernement-walis ce mercredi au Palais des Nations La gestion des collectivités locales et la décentralisation à l'ordre du jour

La gestion des collectivités locales et la décentralisation seront les principaux thèmes inscrits à l'ordre du jour de la rencontre gouvernement-walis qui se tiendra ce mercredi au Palais des Nations (Club des Pins), sous l'égide du Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Le gouvernement, qui prépare une nouvelle loi sur la gestion des collectivités locales, compte approfondir la décentralisation et élargir les prérogatives des assemblées élues en vue de permettre aux communes de réaliser le développement local et prendre en charge les préoccupations des citoyens. Il s'agit également de renforcer le rôle des collectivités locales et promouvoir la démocratie participative. Le gouvernement envisage, en outre, de consacrer les principes des bonnes pratiques en matière de gouvernance locale, d'activer le nouveau rôle économique de la commune et instituer un nouveau système de fiscalité locale.

Il faut relever, à ce titre, que cette démarche intervient en application des directives données par le président de la République, qui avait instruit le gouvernement en vue d'adopter une nouvelle approche pour sortir l'économie nationale de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. A travers cette approche, le gouvernement compte donner une nouvelle dynamique au développement national, concrétisée par une décentralisation accrue dans la prise de décision et dans la liberté des initiatives ainsi que par une participation effective du citoyen dans la gestion de sa collectivité. A ce titre, l'accent a été mis sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, lesquelles permettront de donner un nouveau souffle et une nouvelle image à l'administration et service public.

En outre, l'administration se doit d'être à la hauteur des attentes et des aspirations légitimes du citoyen, qui ne sera effectif que par le biais de la mise en place des mécanismes et des moyens nécessaires. Dans la même optique, il y a lieu de relever la nécessité d'associer les jeunes, notamment, les compétences et les diplômés universitaire, à la réalisation des projets inscrits, alors que

l'Etat a assuré qu'il ne renoncerait ni aux acquis sociaux ni à la réalisation des programmes de développement arrêtés, en dépit de la conjoncture économique difficile que traverse le pays.

Le Premier ministre, avait déjà rappelé les principaux axes du programme du président de la République visant à consolider la cohésion nationale et la stabilité et à consacrer la démocratie participative par l'écoute en permanence du citoyen, le développement des canaux du dialogue avec toutes les composantes de la société, outre la bonne gouvernance et l'amélioration du service public. Le président de la République, faut-il le souligner, avait, maintes fois, affirmé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés et qui concernent tous les domaines d'activité. De ce fait, les efforts de l'Etat pour renforcer les infrastructures et le développement humain dans tous ses aspects seraient insuffisants s'ils ne seront pas accompagnés d'une création de richesse et d'emploi à la mesure des capacités que recèlent ces régions et des attentes que nourrissent notamment les jeunes en quête d'emploi, de valorisation de leurs connaissances et de leurs compétences et, partant, de leur insertion sociale, avait souligné le chef de l'Etat.

L'exécutif, ayant pris conscience de l'importance d'une telle démarche, semble plus que jamais déterminé à donner tout l'intérêt voulu à la prise en charge des problèmes des citoyens et à l'amélioration de leur cadre de vie. Lors de leurs visites sur le terrain, plusieurs ministres ont affirmé que le gouvernement prend en charge tous les besoins des citoyens, notamment en matière d'habitat, d'éducation, de



Ph. : L'Echo d'Algérie ©

santé, de transport, d'électricité, de gaz, d'eau potable et de toutes les infrastructures de base et ce, en application des instructions rigoureuses du président de la République. Ils ont également rappelé que le développement local a toujours constitué une priorité des pouvoirs publics, soulignant que le gouvernement s'attèle à réduire les disparités entre les wilayas du Nord et celles du Sud. Ils ont appelé les walis à faire de la prise en charge du développement durable et de l'investissement dans leurs collectivités, une priorité absolue. Le gouvernement avait tenu à réitérer l'engagement du président de la République en vue de réunir toutes les conditions nécessaires pour la concrétisation de tous les projets inscrits au titre de développement des régions.

Dans son dernier message, le chef de l'Etat avait appelé à une conduite patriotique économique offensive en vue de moderniser l'industrie locale et conforter

les entreprises publiques et privées. Dans ce sens, il a avancé que le principe de la préférence nationale prévaudra rigoureusement dans les commandes publiques, de même que le gouvernement encouragera les produits nationaux à gagner en compétitivité et occuper une place majeure sur le marché national et à trouver une place dans les marchés internationaux. D'autre part, le président de la République avait indiqué que la diversification de l'économie du pays devrait s'appuyer, de plus en plus, sur des activités plus intenses en technologie et à forte valeur ajoutée, qui devra induire un repeuplement industriel qualitatif et en phase avec les évolutions structurelles de l'industrie mondiale. Il avait également appelé le gouvernement à œuvrer pour le renforcement de la capacité de l'économie du pays, tout en étant convaincu que cette politique permettra de mener un plan d'action efficace de sortie de crise.

T. Benslimane

Une structure de gestion installée Le FLN enterre l'ère Djamel Ould Abbès et inaugure celle de Mouad Bouchareb



Ph. : P.P. Agency ©

C'est la fin de la crise au FLN. L'Instance dirigeante du parti du FLN a été installée, hier après-midi, avec, à sa tête, le président de l'APN, Moad Bouchareb (Photo) en qualité de coordinateur. Elle est composée de membres du Bureau politique du FLN, ainsi que de parlementaires, en l'occurrence, Leila Tayeb, Mahmoud Guemmama, Saida Bounab, Saïd Lakhdar, Mustapha Karim Rehiel et Samia Bouras Kerkouche. Lors d'une réunion ouverte aux médias, ce dernier a fait lecture d'une déclaration dans laquelle il a, notamment, justifié la mise en place de cette structure de transition par le souci de «corriger la ligne du parti et rassembler ses militants». Mouad Bouchareb a également révélé que la création de cette structure provisoire fait suite à un «ordre du président du parti», c'est-à-dire, Abdelaziz Bouteflika.

Le Secrétaire général du parti, Djamel Ould Abbès avait décidé, le 14 novembre courant, de «démissionner de son poste, «en raison de soucis de santé qui lui imposent un congé de longue durée». Or, le concerné a fait publier un communiqué dans lequel il précise qu'il n'avait pas démissionné et qu'il continuait à

gérer le parti à partir de chez lui. Mais aujourd'hui les carottes sont clairement cuites pour Djamel Ould Abbès puisque c'est le président de la République qui a ordonné la mise en place de cette structure transition. Mouad Bouchareb a, d'ailleurs, précisé que tous les cadres du parti vont se conformer à la décision du président et vont travailler avec la nouvelle équipe en attendant l'installation d'une autre structure exécutive et à terme la réunion d'un Congrès extraordinaire. Interrogé sur la candidature du président Bouteflika, le nouvel homme fort du FLN a été un brin énigmatique, déclarant que «nous avons tout le temps pour faire connaître la position de notre parti. Nous soutenons avec toutes nos forces le programme du Président et quand arrivera l'heure des élections présidentielles, nous feront notre choix».

Cette déclaration pourrait laisser entendre que rien n'est encore acté pour l'instant, contrairement à Djamel Ould Abbès qui avait annoncé solennellement la candidature du président Bouteflika. Une grave faute politique qui pouvait lui avoir été fatale.

R. B.

Education nationale

Benghabrit : «le nombre de fautes dans les manuels scolaires a baissé de façon notable»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a fait état, hier à Alger, d'une «nette baisse» des erreurs contenues dans les manuels scolaires dont l'élaboration requiert davantage de «professionnalisme et de formation».

Dans une déclaration en marge d'une réunion avec les cadres de l'Office national des publications scolaires (ONPS), Benghabrit a précisé que le nombre de fautes contenues dans les manuels scolaires «a baissé de façon notable» ces trois dernières années, suite à l'adoption d'un système de coordination permettant la vérification du contenu, sous tous les aspects, avant la phase d'impression. Indiquant que le livre passait «de la conception à l'imprimerie directement», ce qui explique les nombreuses fautes relevées dans le passé, la ministre a affirmé que la méthode adoptée à l'heure actuelle dans l'élaboration des manuels scolaires reposait sur la coordination continue entre la commission d'homologation du manuel scolaire et les commissions chargées de l'octroi de l'agrément pour l'impression. Dans ce sens, la première responsable du secteur a mis en avant l'importance de la formation continue des concepteurs, des élaborateurs ainsi que des imprimeurs du livre scolaire. Une opération qui requiert, a-t-elle ajouté, «beaucoup de professionnalisme et de formation». Nouria Benghabrit



a souligné l'impératif de poursuivre les efforts visant à assurer les livres scolaires aux élèves à chaque rentrée, en procédant à «leur distribution au niveau des établissements éducatifs durant la dernière

semaine de juin» et ce, a-t-elle ajouté, pour éviter tout retard accusé en début d'année. Abondant sur ce sujet, la responsable a mis l'accent sur l'impératif de procéder à la distribution des postes et l'élaboration

de la carte scolaire, avant la fin de chaque année scolaire. Lors d'un master class organisée au siège de l'ONPS, dédiée aux ressources pédagogiques en libre accès, le responsable de la Direction des technologies de l'information et de la communication relevant de l'Organisation arabe pour l'Éducation, la culture et les sciences (Alecso), Mohamed Jemini a annoncé le lancement, mi-décembre prochain, d'une «plateforme arabe des ressources pédagogiques en libre accès». Intervenant lors de ce master class, organisée en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale et l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco), Mohamed Jemini a précisé que cette plateforme se voulait un forum arabe commun réunissant prochainement tous les acteurs du secteur de l'Éducation, à travers l'ensemble des États arabes, pour faciliter l'accès aux ressources pédagogiques dans différentes spécialités et encourager l'action participative et le développement des compétences afin d'améliorer la qualité de l'enseignement dans le monde arabe.

Moussa O.

Collectivités locales

Le permis biométrique à points pour tous !

Les opérations pour la généralisation du permis de conduire biométrique à points à l'ensemble du territoire national ont été lancées, a annoncé, hier à Oran, un responsable au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Après Alger et Laghouat, retenues comme wilaya-pilotes, le processus pour la généralisation du permis de conduire biométrique sera lancé incessamment dans le reste des wilayas du pays, a indiqué le directeur des titres et des documents sécurisés, Hassan Boualem, lors d'une rencontre régionale regroupant dix wilayas de l'ouest du pays et dédiée à la mise en service du guichet numérique. S'agissant des délais fixés pour la généralisation de ce service sur l'ensemble du territoire, le responsable a affirmé, dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, qu'il est difficile de se prononcer sur une date précise. «Chaque commune avancera selon son rythme et ses moyens matériels et humains», a-t-il déclaré. «La généralisation effective de la délivrance du permis de conduire biométrique à points est, par ailleurs, tributaire de plusieurs paramètres comme l'acquisition des équipements nécessaires, cette opération nécessitant plusieurs démarches administratives, les appels d'offre notamment», a ajouté

Hassan Boualem. Aussi, le responsable a indiqué qu'un séminaire national sera organisé à Alger, en décembre prochain, pour former les responsables des collectivités locales des 48 wilayas, à l'application du nouveau système de délivrance et d'activation du permis biométrique. S'agissant de la numérisation de l'administration, Boualem a indiqué que l'objectif est d'atteindre progressivement une administration «zéro papier». «Nous sommes à un taux de 50% dans ce processus de la numérisation de l'administration. Le taux de 100% sera atteint dans deux ans, grâce à la mise en service du guichet électronique sécurisé», a-t-il noté. Il a indiqué, à ce propos, que plus de 18 millions de passeports biométriques ont été délivrés depuis 2012 et 13 millions de cartes nationales biométriques ont été établies depuis 2015. D'autres projets sont prévus dans le cadre de la numérisation de l'administration, à savoir le remplacement de la carte grise par un document biométrique vers 2019 et la délivrance d'un livret de famille biométrique vers 2020. L'objectif général de ce grand projet qu'est le guichet numérique est d'alléger au maximum les procédures aux citoyens pour l'obtention des documents administratifs, a relevé Boualem, ajoutant que le projet du guichet numérique est prêt et qu'il ne reste qu'à le



généraliser à l'ensemble des collectivités du territoire national. Pour sa part, Cheikh Abdenour, directeur des transmissions nationales de la wilaya d'Oran, a déclaré que les premiers permis de conduire numérique seront

délivrés, dans les prochains jours, suite au déploiement de ce service dans une commune-pilote relevant de la daïra d'Oran, sans donner de plus amples précisions.

Houda H.

Santé

8,9 millions d'élèves et étudiants ont bénéficié de visites médicales en 2018

Quelque 98 % des élèves des trois paliers scolaires et des étudiants universitaires ont bénéficié de visites médicales l'année scolaire écoulée au niveau nationale, a révélé, hier à Mascara, un responsable au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «8,9 millions d'élèves et étudiants ont bénéficié lors de l'année scolaire 2017-2018 de visites médicales des équipes des Unités de dépistage et de suivi (UDS) dans les établissements scolaires et les Unités de médecine préventive au niveau des établissements d'enseignement supérieur, ce qui représente 98 % du nombre d'élèves et d'étudiants algériens», a indiqué le chargé de la santé scolaire et universitaire, le Pr Youcef Terfani, en marge de l'ouverture d'une conférence régionale sur la santé scolaire et universitaire. «Le succès dans le domaine du dépistage et de la consultation médicale des élèves et des étudiants n'a pas été bien

accompagné en matière de prise en charge médicale et sanitaire de cette catégorie», a-t-il déploré, signalant que le nombre de bénéficiaires de prise en charge est de «50 %». «Un grand travail est attendu des responsables du dossier de la santé scolaire et universitaire dans les wilayas pour améliorer la prise en charge des élèves et des étudiants ainsi que la prévention contre les maladies», a estimé le Pr Terfani, proposant l'ouverture de nouvelles unités de santé dans les établissements et universités et leur dotation de généralistes, de chirurgiens dentistes, de psychologues et d'infirmiers, en plus de la programmation de séances supplémentaires de cours de sensibilisation des élèves pour la promotion de la santé mentale. Par ailleurs, le responsable a indiqué que le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mobilisé tous les moyens pour la réussite de la campagne

de vaccination des élèves suivant un nouveau calendrier (préparation d'équipes de vaccination, apport de vaccins suffisants, etc) pour parer à la propagation de certaines maladies dont la rougeole qui a touché, à ce jour, 23 enfants non vaccinés et contaminés. Les établissements scolaires et d'enseignement supérieur comptent 2415 unités de dépistage et de suivi sanitaire disposant de 3100 généralistes, 2200 chirurgiens dentistes, 1900 psychologues et 2840 infirmiers. Des responsables de la santé scolaire et santé universitaire de 10 wilayas de l'Ouest du pays prennent part à cette conférence régionale de deux jours ouverte, hier, en vue d'évaluer au sein des cours d'ateliers, l'application du programme national de santé scolaire et universitaire et recenser les difficultés rencontrées.

Yasmine Derbal

12^e anniversaire de la Journée africaine de la jeunesse Hattab : «L'Algérie restera attachée aux chartes de l'Union africaine et aux traités internationaux et continentaux»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a mis l'accent à Alger, sur la nécessité de sensibiliser les pays africains à l'importance de l'adoption de la charte de la jeunesse africaine, saluant la célébration de la Journée africaine de la jeunesse en novembre, symbole de sacrifice et d'émancipation.

Dans son allocution à l'occasion du 12^e anniversaire de la Journée africaine de la jeunesse, Hattab a souligné que la célébration de ce rendez-vous en novembre constituait une occasion pour tirer les leçons des grands sacrifices consentis par le peuple algérien pour la liberté et l'émancipation et se remémorer «le rôle glorieux de ces jeunes qui ont sacrifié leurs vies au service de la patrie et dont les accomplissements ont eu un impact positif tant en Algérie que sur le continent africain, à la faveur du rétablissement de la souveraineté nationale de plusieurs peuples africains». «L'Algérie a été un exemple à suivre en matière de sacrifice et de lutte contre le colonialisme», a souligné Hattab, qui a salué le choix porté sur la journée du 1^{er} Novembre pour célébrer la Journée africaine de la jeunesse, soulignant la nécessité de «sensibiliser les pays africains à l'adoption de la charte de la jeunesse africaine». La célébration de cette édition de la Journée africaine de la jeunesse sous le slogan «vivre-ensemble en paix» affirme le rôle de la jeunesse africaine dans «le renforcement des valeurs de tolérance et d'amitié, l'échange des cultures pour permettre à nos peuples de se rapprocher davantage et de vivre ensemble en paix». Hattab a évoqué le rôle que joue l'Algérie dans ce cadre, soulignant qu'elle «n'a cessé de contribuer efficacement à la paix mondiale grâce à son expérience dans ce domaine, d'asseoir les valeurs de sécurité et de stabilité et de répandre les idéaux de paix», de même qu'elle veille à «dynamiser son rôle vital en matière de sécurité et de réconciliation nationale et à généraliser son modèle réussi



Ph : L'Echo d'Algérie ©

dans le règlement et la prévention des conflits». Le ministre a tenu à rappeler que l'Algérie avait soumis une initiative onusienne, saluée par l'Assemblée générale de l'ONU, à travers laquelle a été institué le 16 mai de chaque année «Journée internationale du vivre-ensemble en paix». «Le président de la République n'a eu de cesse de souligner à plusieurs reprises la volonté de l'Algérie d'instaurer la paix, la sécurité et la stabilité dans le monde et d'œuvrer par sa clairvoyance et sa sagesse politique à la résolution des conflits et

différents auxquels sont confrontés certains pays à travers les moyens pacifiques, le dialogue sérieux et la réconciliation nationale», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre s'est félicité de la coïncidence de ce rendez-vous avec l'organisation par l'Algérie de la 2^e Conférence internationale des ONG africaines membres du Conseil économique et social onusien (Ecosoc), sous le thème «Impliquer l'Afrique face à la crise migratoire», au cours de laquelle l'Algérie a réitéré «son engagement» en faveur des peuples africains en créant des opportunités

pour faire face aux problèmes auxquels est confronté le continent et proposer des solutions idoines, notamment à la crise migratoire, tout en travaillant de concert avec la jeunesse africaine pour mettre en œuvre l'agenda 2063». En ce qui concerne la relation de l'Algérie avec l'Afrique, le même responsable a affirmé que les deux parties étaient étroitement liées en termes d'histoire, de géographie et d'économie. Il a mis en exergue, à ce propos, la contribution de l'Algérie à la renaissance du continent africain et ce, grâce «à son expérience dans divers domaines, afin d'instaurer les valeurs de la sécurité et de la stabilité, ainsi que les piliers du développement durable, en sus de la propagation de la paix et de la réconciliation nationale». «Je saisis également cette occasion pour noter que les sociétés africaines avaient compris depuis des années qu'elles devaient travailler avec sérieux aux côtés de l'Algérie et les pays de l'UA, afin de trouver des solutions adéquates aux questions soulevées, ce qui interpelle fortement toutes les parties à travailler de concert, à conjuguer les efforts et à mettre en place des mécanismes susceptibles de trouver des solutions aux crises des jeunes et de relancer le développement en Afrique», a ajouté le ministre. Hattab a conclu que l'Algérie «demeure fidèle à ses principes et restera attachée aux chartes de l'Union africaine (UA) et aux traités internationaux et continentaux», ajoutant qu'elle «veillera soigneusement à la sécurité, à l'intégrité du continent et à son développement».

Bessa N.

Forum mondial de la lutte contre le terrorisme L'Algérie abritera la 2^e réunion plénière du groupe de travail



Ph : L'Echo d'Algérie ©

Dans le cadre des activités du Forum mondial de la lutte contre le terrorisme (GCTF), l'Algérie abritera du 27 au 29 novembre 2018, respectivement la 2^e réunion plénière du groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest et un atelier sur «la coopération policière entre les pays de l'Afrique de l'Ouest». La cérémonie d'ouverture des travaux sera présidée par Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères. Les questions ayant trait à l'évolution de la menace terroriste dans la région sahélo-saharienne, la gestion de la sécurité des frontières, le retour des combattants terroristes étrangers, le financement du terrorisme, la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et pour la première fois, le rôle de la femme dans la lutte

contre ces fléaux, seront examinées à l'occasion de cette réunion. Plus de 100 experts dans les domaines de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, représentant les pays membres du GCTF, les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest ainsi que des organisations internationales et régionales dont l'ONU, l'Union africaine, la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union européenne, Afripol, Europol et Interpol prendront part aux travaux de cette 2^e réunion du Groupe de travail du GCTF et de l'atelier sur «la coopération policière entre les pays de l'Afrique de l'Ouest».

Il est à rappeler que l'Algérie est membre fondateur du Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

T. M.

Industrie Youcef Yousfi s'entretient avec les ambassadeurs d'Afrique du Sud et de Hongrie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a reçu, hier, à Alger, les ambassadeurs d'Afrique du Sud et de Hongrie en Algérie, respectivement, Dennis Thokozani Dloomo, et Helga Katalin Pritz. Lors de sa rencontre avec Thokozani Dloomo, les deux parties ont examiné les potentialités de coopération économique, notamment industrielle et minière entre l'Algérie et l'Afrique du Sud. Pour les deux parties, plusieurs secteurs industriels comme la chimie et l'électronique constituent des opportunités de partenariats bénéfiques pour les deux pays, note le document. Le secteur minier est également une «grande opportunité» de coopération au regard des potentialités importantes que recèlent les deux pays dans ce secteur, ont estimé les deux responsables. Pour saisir ces opportunités, Yousfi a plaidé pour l'organisation de rencontres d'affaires entre les opérateurs économiques algériens et sud-africains afin de nouer des partenariats dans ces filières. De son côté, l'ambassadeur sud-africain a émis le souhait

de son pays de développer davantage sa coopération économique avec l'Algérie. Quant à la rencontre avec Katalin Pritz, elle avait pour objet «d'évaluer la coopération entre l'Algérie et la Hongrie dans les secteurs de l'industrie et des mines et d'examiner les voies et moyens de développer davantage le partenariat algéro-hongrois dans ces secteurs». A cet effet, les deux parties ont énuméré les domaines qui peuvent faire l'objet de projets de partenariats mutuellement bénéfiques entre les deux pays à l'instar de la sous-traitance automobile, la fabrication des composants mécaniques, la chimie, l'électronique et l'industrie pharmaceutique. Par conséquent, Katalin Pritz a annoncé la disponibilité des entreprises de son pays à venir s'installer en Algérie et créer des partenariats avec les entreprises algériennes, notamment, dans le domaine de la sous-traitance. Pour sa part, Yousfi a encouragé les entreprises hongroises à investir en Algérie et travailler avec des partenaires algériens dans les branches citées.



ABEF

Plus de 10.000 milliards de dinars de crédits accordés à fin décembre à l'économie nationale

Le volume des crédits bancaires accordés à l'économie nationale devrait atteindre, à fin décembre de l'exercice en cours, plus de 10.000 milliards DA, soit une hausse de 12% par rapport à 2017, a affirmé, hier à Ouargla, le président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF).

Intervenant lors d'une journée d'information sur «le financement des projets d'investissement dans le grand Sud d'Algérie», Achour Aboud a indiqué que «ces crédits s'étaient établis à fin juin dernier à 9.408 milliards DA», précisant que ces indices reflètent le rôle continu assumé par les banques en matière de financement de l'économie nationale. «Plus de 50% de ces crédits ont été affectés au secteur privé», a tenu à préciser le même responsable devant des opérateurs économiques, des Présidents-directeurs généraux de certains banques et établissements financiers et des représentants des chambres de l'industrie et du commerce (CIC) des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa et Laghouat. Les crédits bancaires accordés à l'investissement se sont établis à la fin du premier semestre de l'année en cours à 6.879 milliards de dinars, soit un taux de 73% de la totalité des crédits, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, le système bancaire et financier assume une mission primordiale dans l'accompagnement et l'orientation des projets d'investissement vers la voie la plus performante, à travers le financement, la facilitation, l'élimination des contraintes et la prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques. Le président de l'ABEF a estimé qu'il appartient aux banques, pour être à la hauteur des missions qui leur sont dévolues, de

s'impliquer dans les domaines du financement moderne à la satisfaction des entreprises publiques et privées. Il a relevé, à ce titre, que les banques ont consenti ces dernières années des financements colossaux et structurants au profit des secteurs stratégiques de l'économie nationale. Aboud a également passé en revue la disposition des institutions bancaires à accompagner les investisseurs, à travers des actions d'explication et de vulgarisation, à l'instar de cette rencontre qualifiée d'opportunité d'écoute des préoccupations, d'échange de points de vues, d'explicitation des dispositifs de financement via les opérations de crédits conventionnels et de leasing. Il a, en outre, rappelé la performance du secteur financier national et son engagement permanent à poursuivre les efforts d'accompagnement et de satisfaction des besoins financiers des investisseurs, le soutien de leurs objectifs et plans de développement, en tant que partenaire stratégique permanent dans le processus de développement des régions du Sud et des Hauts-Plateaux, futures régions créatrices de richesses et d'emplois. Placée sous le signe de «le secteur financier au service de l'investissement et du développement dans le Sud et les hauts plateaux», cette rencontre a été riche en communications sur le financement des projets d'investissement, la situation et les mécanismes de financement des



projets, les procédures instaurées par l'Etat pour la promotion et l'encouragement du recours des investisseurs au financement.

«Les financements bancaires, moyen d'accompagnement des opérateurs économiques», «le leasing financier, outil de concrétisation des

investissements», «le capital-investissement comme technique financière au service de l'entreprise» et «les garanties financières», font partie des communications programmées lors de cette rencontre d'une journée.

M. M.

«Caravane de la ville verte» à Relizane Zerouati : «La protection de l'environnement nécessite l'implication de toute la société»



La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, a souligné, à Relizane, que la protection de l'environnement n'est pas l'affaire d'un secteur ou du ministère mais de toutes les couches de la société.

A l'occasion de l'arrivée de la «caravane de la ville verte» à Relizane, la ministre a déclaré à la presse que la préservation de l'environnement nécessite l'implication de toutes les couches de la société dans le cadre de l'instauration de la culture environnementale. «Nous sommes tous responsables de l'environnement à l'école et au quartier pour vivre ensemble dans un espace sain et beau», a fait valoir Fatima-Zohra Zerouati, annonçant le lancement prochain de la réalisation de 33 centres de gestion de dérivés de déchets au niveau national, dotée d'une enveloppe financière de 7 milliards de dinars. Ces centres contribueront à une prise en charge efficace des déchets et à leur tri, a-t-elle assuré. «La caravane de la ville verte» est arrivée, samedi, dans la wilaya de Relizane, troisième étape de cette manifestation écologique de sensibilisation après les wilayas de Bordj Bou-Arreridj et de Chlef. Le programme de cette caravane, regroupant des artistes, des jour-

nalistes et des sportifs, a comporté la mise en terre de 100 arbustes à la cité 618 logements au chef-lieu de wilaya, un cross scolaire au centre-ville de Relizane et un espace de lecture à la place de la commune. Un match de football entre anciens joueurs du RC Relizane et joueurs faisant partie de la caravane a été organisée pour la circonstance, en plus de l'inauguration d'une fresque au niveau du boulevard Mustapha-Benaâma de Relizane. La ministre, qui a inauguré, lors de cette visite, un club vert à l'école Ahmed-Boushaba de Relizane, a présidé une réception en l'honneur d'enfants lauréats du concours du meilleur dessin sur l'environnement et a donné le coup d'envoi pour le reboisement du barrage de Saâda, dans la commune de Sidi Mhamed Benaouda, en procédant à la plantation de 2000 arbustes.

Les étapes de cette caravane de sensibilisation à dimensions environnementale, culturelle, sportive et médiatique se poursuivront jusqu'au 21 mars de 2019. La caravane sillonnera toutes les wilayas du pays dans le cadre du «Prix de la ville verte», lancé à l'initiative du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Sida

Une campagne de dépistage précoce lancée dans quatre wilayas

L'Association de solidarité avec les personnes atteintes du SIDA (Solidarité Aids), a lancé une campagne pour le dépistage précoce de cette pathologie, dans 4 wilayas, à savoir, Alger, Oran, Annaba et Tamanrasset, a indiqué le président de l'association, AHCène Boufenissa. S'exprimant à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA, qui coïncide avec le 1er décembre, Boufenissa a annoncé le lancement d'une campagne d'une semaine, pour le dépistage précoce de la pathologie chez les catégories jeunes dans les wilayas ciblées. Cette campagne se déroulera dans les places publiques, dans les lieux fréquentés par les jeunes, ainsi qu'au niveau des endroits où sont concentrés des migrants africains, en vue d'attirer un plus grand nombre possible de jeunes, a fait savoir le même intervenant. Financée par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, cette campagne s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre cette pandémie pour la période 2015/2019, précise le même responsable qui qualifie cette opération de «meilleur moyen» de dépistage des cas au sein de la population. Lancée à partir de samedi, cette campagne s'étalera jusqu'à la première semaine du mois de décembre et sera supervisée par des équipes médicales relevant des établissements de santé du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi que par des éducateurs relevant aussi bien des associations que du ministère de la Jeunesse et

des sports. Des dépliants expliquant la dangerosité de cette pathologie et ses modes de transmission, seront distribués dans le cadre de cette campagne. Pour ce qui est de la wilaya d'Alger, Boufenissa a précisé que la campagne, organisée en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports, cible les places et espaces fréquentés par les jeunes dans 13 communes, telles que l'esplanade de Riadh El Feth et la Grande-Poste d'Alger. Outre les associations accompagnant les catégories vulnérables sur les plans social et psychologique, notamment les patients suivant leur traitement dans des centres spécialisés se trouvant à l'échelle nationale, le président de l'association «solidarité Aids» a fait état de l'aide apportée aux mamans séropositives délaissées par leurs conjoints afin de faciliter les procédures judiciaires et leur permettre ainsi d'obtenir le droit de garde (hadana). Quant à la disponibilité des médicaments pour le traitement de cette maladie épidémiologique, M. Boufenissa a tenu à être rassurant quant à la disponibilité des molécules et leur distribution par l'Etat, à titre gracieux, au niveau des centres spécialisés, saluant, à cet égard, les efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine. Soulignant «le nécessaire renforcement de la prévention qui demeure, selon lui, l'unique outil de prévention contre cette maladie transmissible par voie sanguine, par relations sexuelles non protégées», le même intervenant a mis en avant l'impératif de briser les



tabous pour éviter la propagation de ce virus. Afin de maîtriser la situation et réaliser la stabilité, notamment, pour nombre des personnes atteintes, les associations activant dans ce domaine préconisent le dépistage volontaire à la catégorie la plus exposée au Sida dont l'âge ne dépasse pas les 35 ans, soit un taux de 15 à 20% des membres de la société. Pour rappel, le laboratoire national de référence de l'infection VIH Sida (LNR) relevant de l'Institut Pasteur d'Algérie a enregistré, en 2017, 723 nouveaux cas séropositifs au niveau national recensés dans la période allant du 01 janvier au 30 septembre 2017.

I. N.

Commerce extérieur

Le déficit commercial en baisse de près de 59% durant les 10 premiers mois de 2018

Le déficit commercial de l'Algérie a été chiffré à 4,11 milliards de dollars durant les dix (10) premiers mois de 2018, contre 9,95 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit une diminution de 5,83 milliards de dollars correspondant à une baisse de 58,65%, a-t-on appris auprès des Douanes.

Entre janvier et fin octobre 2018, les exportations ont grimpé à 34,126 milliards de dollars (mds usd) contre 28,424 mds usd sur la même période de 2017, soit une hausse de 5,7 mds usd (+20,06%), en raison, notamment, du redressement de cours de pétrole avec une moyenne de 71 dollars le baril contre 50 dollars à la même période de 2017. Concernant les importations, elles ont très légèrement reculé à 38,240 mds usd contre 38,374 mds usd à la même période de l'année écoulée, soit une diminution de 134 millions de dollars (-0,35%), précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cnstd). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 89% contre 74% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,17% du montant global des exportations) en s'établissant à 31,795 mds usd contre 26,896 mds usd, en hausse de 4,9 mds usd (+18,21%). Quant aux exportations hors-hydrocarbures, elles demeurent marginales en représentant 6,83% du montant global des exportations, soit une valeur de 2,33 mds usd, même si elles ont connu une hausse de 52,55% par rapport à la même période de 2017. Les exportations hors-hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 1,846 mds usd contre 1,083 mds usd (+70,45%), des biens alimentaires avec 301 millions usd contre 303 millions usd (-0,66%), des produits bruts avec 81 millions usd contre 59 millions usd (+37,3%), des biens d'équipements industriels avec 75 millions usd contre 66 millions usd (+13,64%), des biens de consommation non alimentaires avec 28 millions usd contre 17 millions usd (+64,71%) et des biens d'équipements agricoles avec 0,29 million usd contre 0,16 million usd (+81%).



Ph : L'Echo d'Algérie ©

Hausse de la facture alimentaire, baisse des importations de carburants

Pour ce qui est des importations, la facture des produits énergétiques et lubrifiants (dont les carburants notamment) s'est significativement réduite en passant à 879 millions usd sur les dix premiers mois de 2018 contre 1,611 mds usd à la même période de 2017, en baisse de 732 millions usd (-45,44%), précisent les Douanes. Les importations des biens d'équipements agri-

coles et industriels ainsi que les demi-produits ont aussi connu une tendance baissière. Ainsi, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 470 millions usd contre 511 millions usd (-8,02%). Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 11,05 mds usd contre 11,75 mds usd (-6%). Les importations des demi-produits ont reculé à 8,986 mds usd contre 9,089 mds usd (-1,13%). Par contre, des hausses des importations ont été enregistrées pour les groupes des biens alimentaires, des produits bruts et des biens de consommation non alimentaires. La facture des

produits alimentaires s'est établie à 7,252 mds usd contre 7,122 mds usd (+1,83%). Les importations des produits bruts ont atteint 1,59 mds usd contre 1,22 millions usd (+29,88%). Concernant les biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 8,01 mds usd contre 7,06 mds usd (+13,40%). En terme de mode de financement des importations, sur les 38,24 mds usd des biens importés, un montant de 22,95 mds usd a été payé par cash (60% de la globalité). Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 13,83 mds usd (36,16%), tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de près de 1,46 md usd (6%), et aux comptes devises propres des importateurs pour trois (3) millions usd (0,01%).

L'Italie toujours premier client de l'Algérie, la Chine premier fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, l'Italie s'est encore classée premier client de l'Algérie. Ainsi, les cinq premiers pays-clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 4,88 mds usd (14,31% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 4,08 mds usd (12%), la France avec 3,89 mds usd (11,4%), les Etats Unis avec 3,27 mds usd (9,6%) et la Grande-Bretagne avec 2,37 mds usd (7%). Quant aux principaux fournisseurs du pays, la Chine maintient sa première place avec 6,41 mds usd (16,76% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 3,86 mds usd (10,11%), de l'Italie avec 3,06 mds usd (8%), de l'Espagne avec 2,95 mds usd (7,7%) et de l'Allemagne avec 2,62 mds usd (6,85%).

M. O.

Sonatrach

Ould Kaddour : «un baril entre 70 et 80 dollars est plus juste pour l'Algérie, voire pour l'ensemble des pays producteurs»



Ph : L'Echo d'Algérie ©

l'Algérie, voire même pour l'ensemble des pays producteurs de l'or noir», a déclaré, samedi, le Président-directeur-général du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour.

Animant une conférence de presse organisée à l'issue de la signature de plusieurs contrats avec le groupe italien ENI, Ould Kaddour a estimé que «le prix (du baril du pétrole) oscillant entre 70 et 80 dollars est plus juste pour l'Algérie». Mais, actuellement, a-t-il ajouté, les prix sont entre 60 et 70 dollars, ce qui ne permettra même pas, au pays et au groupe, de faire des planifications et de se projeter dans le futur. Interrogé sur les résultats de Sonatrach réalisés au titre de l'exercice de 2018, Ould Kaddour a avancé que les recettes du groupe seront meilleures que celles enregistrées en 2017. Sur l'état d'avancement du projet portant révision de la loi sur les hydrocarbures, Ould Kaddour a indiqué que le processus de son élaboration se poursuit dans des meilleures conditions tout en affirmant qu'en 2019, l'Algérie aura une nouvelle loi sur les hydrocarbures. Mais, selon lui, en dehors de la révision de ce texte, les partenaires étrangers accordent un intérêt particulier à l'Algérie et au groupe Sonatrach, précisément.

Sonatrach et le groupe italien Eni signent plusieurs accords de coopération

Par ailleurs, Sonatrach et le groupe italien Eni ont signé samedi à Alger plusieurs accords de coopération notamment dans le domaine des énergies renouvelables, en présence des P-dg des deux compagnies, respectivement, Abdelmoumen Ould Kaddour et Claudio Descalzi, ainsi que le président du comité directeur de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Arezki Hocini. Ainsi, le premier contrat signé entre Sonatrach et ENI, porte sur une coopération scientifique pour la réalisation d'un laboratoire solaire intelligent à Bir Rebaâ Nord (BRN) (Ouargla). Ce contrat a pour objectif de définir les conditions et modalités selon lesquelles les deux parties conviennent de lancer un projet de recherche et de développement, pour la réalisation d'un laboratoire solaire intelligent, ainsi que l'identification de solutions et/ou applications innovantes pour une utilisation dans des installations Oil

& Gas au niveau des installations de Bir Rebaâ Nord.

L'objectif recherché est de localiser le laboratoire dans une zone pratique à proximité des installations existantes et de la centrale photovoltaïque de 10 MW au niveau du site de BRN pour bénéficier de la synergie avec les opérations en cours.

Il est également question de fournir une combinaison innovante d'installations de systèmes de contrôle de la performance dans un environnement hostile mais aussi de confier la gestion et le développement du laboratoire à une équipe conjointe Sonatrach-ENI. La coopération entre les deux parties permettra également d'assurer une formation et un échange de savoir-faire sur les systèmes de production d'énergie renouvelable et la recherche et développement associée. Le second contrat paraphé par les responsables des deux groupes porte sur la mise en œuvre du plan d'action visant le développement des énergies renouvelables. En outre, les deux compagnies en l'occurrence Sonatrach et Eni ainsi que l'Agence Alnaft ont signé des avenants aux contrats d'exploration de cession de 49% des intérêts de Sonatrach sur les trois périmètres de recherches Zemlet Elarbi, SIF Fatima et Orhoud II au profit du groupe ENI pour lesquels un accord a été signé le 29 octobre dernier entre Sonatrach et ENI. Ces contrats de Recherche et Exploitation d'une durée de 25 ans seront financés à hauteur de 51% par Sonatrach et 49% par Eni. A cet effet, l'association Sonatrach-ENI prévoit de réaliser un premier programme de travaux qui comprend un programme d'exploration pour un investissement de plus 80 millions de dollars afin de réaliser un forage de 5 puits et l'acquisition et le traitement de 2600 km² de la sismique 3D.

De surcroît, il est prévu un programme de travaux de développement de la première phase, estimé à plus d'un milliard de dollars, pour la réalisation d'une station de compression, d'une ligne d'évacuation de condensat, de forage de 18 puits de développement, d'un réseau de collecte des puits d'huile producteurs, d'un réseau de collecte des puits producteurs de gaz et leur raccordement à une ligne de gaz. Ce programme de développement devrait permettre d'atteindre une production cumulée de 145 millions TEP dont 14 GSm³ (milliards standards m³) de gaz sec.

N. I.

«Les prix du baril du pétrole entre 60 et 70 dollars ne permettront pas à l'Algérie et à Sonatrach de faire des planifications. Le prix du baril de pétrole oscillant entre 70 à 80 dollars, s'il restera à ce rythme pendant quelques années, est plus juste pour

Tizi-Ouzou

100 nouveaux cas de cancer de la prostate par an, la prévention à l'ordre du jour

Quelque 100 nouveaux cas de cancer de la prostate sont enregistrés annuellement dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ont souligné, ce samedi, les participants à une Journée d'information organisée à Tizi-Ouzou sur cette pathologie et qui ont insisté sur l'importance de la prévention.

Intervenant à cette rencontre organisée par le bureau de l'association El Fedjr d'aide aux personnes atteintes de cancer, des médecins spécialistes ont souligné que les facteurs à risque de cette maladie qui touche l'homme et qui est le 3^e type de cancer touchant le sexe masculin après celui du colo-rectum et le poumon, sont, notamment, liés à une mauvaise hygiène de vie. Le Pr Chouiter a souligné que les risques de survenus du cancer peuvent être diminués en évitant le tabac et l'alcool, le surpoids, toute forme de pesticides, en ayant une activité physique régulière, une alimentation équilibrée pauvre en viandes rouges et en graisse, riche en fruits et légumes, notamment, les légumes rouges riches en lycopène, a-t-elle ajouté en relevant l'effet protecteur de la vitamine A. D'autres facteurs liés à la prédisposition génétiques, à l'amélioration du cadre de vie et à l'âge ont été également souligné par ces spécialistes, même si ce dernier facteur, l'augmentation de l'espérance de vie, n'a pas fait l'unanimité parmi les intervenants à cette journée. C'est le cas du docteur Khellil qui a observé que la Chine, un pays développé et où l'espérance de vie est des plus élevée, l'incidence du cancer de la prostate n'est que de 1,8 pour 100 000 hommes. «Ce cas mérite d'être étudié car on dit souvent que l'augmentation de l'espérance de vie et cancer

sont liés alors que la chine fait exception à cette règle, dans ce cas», a-t-il dit. Concernant le diagnostic du cancer de la prostate, les conférenciers, ont observé que le toucher rectal et le test de dosage d'antigène prostatique spécifique (PSA) ne permettent pas toujours de détecter la pathologie, a souligné le Dr Khellil. Le toucher rectal ne permet de détecter que des tumeurs palpables et n'exclue pas un cancer alors que 10% des hommes ayant un taux de PSA faible ont un cancer de la prostate. Le test le PSA à lui aussi ses limites car il peut être élevé pour des raisons non liés à un cancer (infection, inflammation, ou adénome de la prostate), a-t-il ajouté. Un nouveau gène appelé prostate cancer gène 3 (PCA3) identifié en 1999 et qui est présent en permanence dans la prostate, mais qui est fortement surexprimé dans les cellules prostatiques cancéreuses (60 à 100 fois plus que la normale, chez les patients) permet de poser un diagnostic plus précis, et de déterminer le risque et la gravité, a-t-on souligné. Présent à cette rencontre, le wali, Abdelhakim Chater, a rappelé la volonté politique réaffirmée au plus haut niveau de l'Etat, pour lutter contre le cancer, s'exprime par la mise en place du Plan national anti-cancer 2015/2019, doté de ressources pour la réalisation de 15 centres de lutte contre le cancer, répartis à travers le pays, dont celui en cours



de réalisation à Drâa Ben Khedda, pour une capacité de 140 lits. Ce projet a «qui sera mis en service au terme du 1^{er} trimestre 2019, constituera une réponse adaptée à une prise en charge thérapeutique homogène de cette affection et à un traitement de radiothérapie». Pourvu de

trois accélérateurs linéaires, le centre de Draâ Ben Khedda constituera aussi une approche idoine dans l'intégralité de la prise en charge des patients souffrant de cette maladie, a-t-il rappelé.

Ali B. / Ag.

Alger

Une foire nationale du miel à Gué-de-Constantine

Le miel du terroir et les différents produits de la ruche connaissent, depuis un certain temps, une réelle dynamique de développement et de valorisation. Les foires organisées à travers les différentes communes de la capitale, par l'Association des apiculteurs d'Alger et qui offrent un rapport qualité-prix particulièrement attractif, constituent une politique de proximité très porteuse, en témoignent les retombées économiques, mais aussi l'impact de la sensibilisation des citoyens de plus en plus nombreux, quant aux multiples vertus bienfaitrices et l'arnaque des pseudo-vendeurs de miel sans scrupules. Jetant cette fois l'ancre dans l'enceinte de la coopérative apicole de Djasr Kacentina (Gué-de-Constantine), la 4^e foire du miel de la saison (à portée nationale cette fois à ouvert ses portes depuis jeudi dernier, et s'étalera sur une

semaine. Comme à leur habitude, les organisateurs sont de nouveau mobilisés pour assurer le meilleur accueil possible aux nombreux visiteurs-acheteurs. «Avec des investissements et des gros efforts de qualité, mais également des prix qui défient toute concurrence, les apiculteurs professionnels de notre association sont en train de permettre au miel algérien 100% naturel et à une vingtaine de parfums, de conquérir ses titres de noblesse», dira Saïd Chaâbane, apiculteur de métier, vice-président de l'association. En somme, une virée à la coopérative de Djasr Kacentina s'impose. Aussi, on ne saurait passer sous silence les produits cosmétiques (cosma-beille) à base de miel qui ne cessent d'avoir la cote auprès de la gent féminine, notamment.

A. B.



Ph. : L'Echo d'Algérie ©

• Fièvre aphteuse et rage 18 000 bovins vaccinés à Médéa

Plus de 18 000 bovins ont été vaccinés dans la wilaya de Médéa, à la faveur de la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse et la rage, entamée début octobre dernier, a révélé, hier, l'Inspection vétérinaire de la direction des Services agricoles (DSA). Cette campagne, qui a touché à ce jour près de 45% du cheptel bovin de la wilaya, se poursuivra jusqu'à la mi-janvier prochain, de façon à permettre aux éleveurs de la région, notamment ceux qui pratiquent l'élevage en pleine nature, de faire vacciner leur cheptel, avant l'expiration de la durée de la campagne, a indiqué Mohamed Slama, chef de l'inspection vétérinaire. Un lot de quarante mille doses de vaccins «bivalent», destiné au traitement à la fois, de la fièvre aphteuse et de la rage, a été mis à la disposition de l'Inspection vétérinaire, a-t-il ajouté, précisant que pour la réussite de cette campagne pas moins de 73 vétérinaires ont été mobilisés. L'encadrement des services agricoles, affecté à travers les différentes subdivisions agricoles, a été chargé de la vulgarisation de cette campagne auprès des éleveurs opérant dans des zones montagneuses ou enclavées, dans le but de les informer des dispositions prises pour lutter contre ces épizooties et les sensibiliser contre les risques auxquels s'exposent leurs cheptel en cas de retard de vaccination, a fait savoir Slama.

Jijel

50 000 cas de diabète recensés

Près de 14% de la population algérienne adulte sont atteints de diabète et la wilaya de Jijel qui ne compte pas moins de 50 000 diabétiques dont 29 200 sont pris en charge par la Cnas, c'est ce qui a été recensé jusqu'au 31 octobre 2018, a affirmé, mercredi dernier, l'endocrinologue Bouab Daïe Eddine en marge de la Journée de sensibilisation sur le diabète au profit du personnel des collectivités locales de la wilaya tenue à la salle de conférences de la cité administrative. Organisée à l'initiative du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme, cette journée a pour objectif de vulgariser les informations sur cette maladie qui prend de plus en plus d'ampleur. Le Dr Bouab a souligné par ailleurs que cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du diabète et conformément au slogan de la Fédération internationale. Le diabète concerne chaque famille, ajoutant que la meilleure manière de l'éviter est de connaître ses signes. Selon lui, cette connaissance passe

obligatoirement par la prévention à travers un certain nombre d'actions dont la pratique de l'activité physique et de l'hygiène alimentaire. Abordant l'état des lieux de cette maladie, Bouab Daïe Eddine a estimé que la situation est alarmante avançant le chiffre de 400 millions de diabétiques dans le monde soulignant que l'ampleur du diabète ne cesse de connaître une augmentation, notamment, dans les pays du tiers-monde et dont l'Algérie fait partie. Il a ajouté que cette maladie est coûteuse vu ses complications car elle est la première cause de la cécité et des amputations et l'une des causes des maladies cardiovasculaires mettant en avant l'importance de la prévention parce qu'elle ne coûte pas cher, mais elle est efficace. Pour rappel, le nombre des patients diabétiques pris en charge par la Caisse nationale de sécurité sociale à l'échelle nationale est de l'ordre de 1 779 362 dont 32% sont des assurés sociaux et 62% sont des ayants droit, selon le directeur général adjoint de la Cnas Mahieddine Ouagnouni lors d'une rencontre nationale tenue récemment à Alger.

Batna

Exercice de simulation pour tester le plan de wilaya de prévention des inondations

Un exercice de simulation pour tester l'efficacité du plan local de prévention des inondations de la wilaya de Batna a été organisé, ce samedi, sur le périmètre du barrage Koudiet Lamdaouar, dans la commune de Timgad par la direction de la Protection civile en collaboration avec plusieurs secteurs.

Cet exercice pratique, qui s'est déroulé en cette journée froide et pluvieuse, a vu l'activation des plans d'intervention de secours aux personnes portées disparues et autres encerclées par les eaux de l'Oued suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région, selon le scénario de simulation auquel ont participé environ 200 éléments de la protection civile et 500 autres intervenants issus de plusieurs secteurs, dont la Sûreté et la Gendarmerie nationales, les travaux publics, le commerce et le transport. Le choix de cette région pour effectuer cet exercice de simulation a été motivé par le fait que cette localité avait enregistré, il y a quelques mois, des crues de l'oued Robaâ qui avait emporté deux personnes dont la première a été secourue par les sapeurs-pompier alors que la 2^e a été retrouvée sans vie dans les alentours du barrage Koudiet Lamdaouar, après 4 jours d'intenses recherches, a indiqué à la presse le directeur de la protection civile, le commandant Abdelhamid Belhouchi. «L'opération se veut un test pratique du plan de prévention et d'intervention contre les dangers des crues et les intempéries dans la wilaya de

Batna», a ajouté le même officier, précisant que les localités de Batna, Chomra, Oued Fadel, Ksar Plasma, Oued Chaâba, Tazoult, Barika, El Djezzar, Oued Amar et Azil Abdelkader sont les plus exposées au risque des inondations. Selon le même responsable, huit grands oueds ont été recensés dans cette wilaya, dont le plus grand est celui de Barika s'étendant sur 93 km, et le plus petit est celui d'El Maâdar d'un linéaire de 4 km. De sa part, le wali, Abdelkhalek Sayouda, qui a assisté à une partie de cette manœuvre, a indiqué que cet exercice de simulation vise à tester les moyens logistiques et humains dont dispose la wilaya pour faire face aux catastrophes naturelles, notamment les crues et permettre ainsi de se préparer d'une manière efficace en matière d'intervention et d'organisation des secours, entre autres.

Un exercice de simulation régional engageant les brigades de soutien et d'intervention de 4 wilayas limitrophes sera organisé le 10 décembre prochain dans la localité du barrage Koudiet Lamdaouar, a-t-on indiqué, par ailleurs, à la cellule de communication de la protection civile.

Amazigh A.



M'Sila

L'extension à 60 000 hectares des surfaces irriguées dans la wilaya, une nécessité



Les participants à un séminaire portant sur l'irrigation agricole et son développement ont mis l'accent, ce samedi, lors d'une rencontre à M'Sila, sur la nécessaire extension à 60 000 hectares des surfaces irriguées dans la wilaya. Dans son allocution d'ouverture, au cours de cette rencontre organisée à la Maison de la culture Genfoud-Hemlaoui, le wali, Hadj Mokdad, a précisé que des efforts sont consentis pour l'extension à 60 000 hectares des surfaces irriguées dans la wilaya, actuellement estimées à 41 000 hectares, rappelant qu'en l'an 2000, la wilaya ne disposait que de 20 000 hectares irrigués. Le développement des superficies irriguées dans la wilaya a été concrétisé à travers la mobilisation des eaux superficielles et la réduction de l'utilisation des eaux souterraines, a ajouté le même responsable, rappelant que la wilaya de M'Sila a réceptionné, durant les deux dernières années, le barrage de Sobla, dans la commune de Magra, réservé aussi bien pour l'alimentation en eau potable qu'à l'irrigation des terres agricoles. De son côté, le directeur des services agricoles (DSA), Maâmar Herizi, a indiqué que la mobilisation des eaux superficielles de plus de 11 oueds, d'où des millions de mètres cubes d'eau sont déversés au Chott El Hodna, est deve-

nue «une obligation» pour diminuer l'utilisation des eaux souterraines dans le domaine de l'irrigation agricole, tout en mettant en avant les efforts déployés dans le soutien de la mobilisation des eaux superficielles à travers, notamment, l'introduction des techniques modernes d'irrigation économes d'eau, à l'instar du système goutte à goutte et l'irrigation par aspersion. Il a, dans ce contexte, souligné l'apport des efforts orientés vers le développement des cultures protégées «peu consommables d'eau» dans l'économie des eaux souterraines. Pour le responsable du Haut commissariat de la steppe (HCDS), Aïssa Sahraoui, l'extension des surfaces irriguées en milieu des steppes se fait en deux mécanismes, dont le premier axe sur l'intensification des barrages pour l'orientation des crues vers les plaines qui permettent de développer les cultures des fourrages et des céréales, alors que le second consiste en l'exploitation du système d'épandage (déversement de poche d'eau de pluies dans une terre agricole). Plusieurs communications liées au domaine de la promotion de l'irrigation agricole sont au programme du séminaire, qui s'étend sur deux jours, ont indiqué les organisateurs.

Hinda B.

• Annaba

Une enveloppe de 3,5 milliards de dinars pour la réalisation de la STEP de la nouvelle ville Draâ Errich

Une enveloppe financière de 3,5 milliards de dinars a été allouée au projet de réalisation d'une station de traitement des eaux usées (STEP) à la nouvelle ville Draâ Errich dans la commune d'Oued Laâneb (wilaya d'Annaba), a-t-on appris auprès de la Direction des ressources en eau. Ce projet représente «une priorité extrême» en raison des défis environnementaux lancés à la fois en amont et en aval de la réalisation de la nouvelle ville Draâ Errich, dans une commune connue pour ses terres agricoles fertiles. Le relogement de plus de 3000 familles, depuis le début de l'année, à la nouvelle ville Draâ Errich a imposé l'accélération de la prise en charge de la question de l'assainissement en ayant recours à des bassins d'épuration «temporaires», en attendant la réalisation d'une STEP. La même source a indiqué que plusieurs déversements d'eaux usées ont été relevés dans le périmètre de la nouvelle ville Draâ Errich, ce qui rend, «indispensable» une intervention rapide pour protéger le cours d'Oued Laâneb et plus de 2000 hectares de terres agricoles consacrés à l'arboriculture fruitière et toute sorte d'élevage. Il est à noter que le lancement des travaux de réalisation de la STEP de la nouvelle ville Draâ Errich est prévu pour «début 2019».

Souk Ahras

Hausse de la surface réservée aux lentilles et aux pois chiches à 4000 hectares

La surface agricole réservée aux légumes secs (lentilles et pois chiches) dans la wilaya de Souk Ahras atteindra, au titre de la campagne agricole qui sera lancée en décembre prochain, à 4000 hectares contre 2000 ha, recensés au cours de la dernière campagne agricole, a-t-on appris, auprès du directeur de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), Mokdad Chebbi. L'intégration des terres en jachère dans le cycle productif, l'orientation des agriculteurs vers la culture de légumineuse, à côté de la réussite de l'expérience de production des lentilles et pois chiches, la saison dernière, sont les facteurs essentiels qui ont favorisé cette augmentation de la superficie, a précisé le même responsable. La production des lentilles et pois-chiches (respectivement 16 000 q et 4000) jugée «importante» a permis à la wilaya de Souk Ahras de réaliser «le tiers de la production nationale», a rappelé Chabbi, ajoutant que le suivi de l'itinéraire technique dans cette culture a amplement

contribué à atteindre cette production, concentrée, notamment, dans les communes de Tiffech, Merahna, Taoura, Khedara, Bir Bouhouche et d'Ouïllen. Pas moins de 4000 quintaux de semences ont été consacrés par la CCLS, au titre de la campagne labours-semences en cours à ces deux productions, a-t-on affirmé, faisant savoir que «cette stratégie a incité les agriculteurs à s'orienter vers la culture des lentilles ce qui devra augmenter leurs revenus et contribuer à la baisse de la facture d'importation des légumineuses». L'organisation des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la résorption des terres en jachère et leur exploitation dans la culture des légumes secs, le suivi de l'itinéraire technique et la disponibilité des engrais de bonne qualité sont «les autres facteurs» qui ont favorisé l'augmentation de cette superficie jugée «importante», ont précisé de leur côté les responsables de la Direction des services agricoles (DSA).

Saïda

Ouverture des assises régionales des jeunes entrepreneurs

Les assises régionales des jeunes entrepreneurs se sont ouvertes, ce samedi, à Saïda, avec la participation de 30 micro-entreprises de 12 wilayas dans l'ouest du pays.



La première journée de cette rencontre, organisée par la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs sous le slogan «la micro-entreprise, outil du développement local», a été marquée par une exposition, à la salle de sports Mellah-Djilali, d'activités et de produits des participants dont la fabrication de plaques électroniques, le traitement des déchets domestiques et la production du miel. Le secrétaire général de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, Hamel Kheireddine, a souligné que l'objectif de la tenue de ces assises, qui se poursuivent jusqu'à lundi prochain, est de mettre en exergue l'importance de la micro-entreprise dans le développement local. Il a affirmé que la réussite des projets de jeunes est tributaire du soutien de l'Etat à travers les dispositifs d'emploi dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac). Des ateliers de formation seront organisés en faveur des jeunes entrepreneurs pour leur faire connaître les moyens susceptibles d'aider à développer leurs micro-entreprises et élargir leurs activités, a-t-on fait savoir. A l'occasion, le wali de Saïda, Seïf El Islam Louh, a insisté sur l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et leur encouragement pour développer les micro-entreprises en vue de générer des emplois nouveaux et soutenir l'économie locale. Le même responsable a souligné que ses services sont prêts à aider ces jeunes et à faciliter toutes les procédures administratives.

Lehouari K. / Ag.

Il se tiendra du 25 au 27 novembre à Mostaganem Colloque international dédié à l'apiculture

Un colloque international sur l'apiculture, produits de la ruche et développement durable, se tiendra du dimanche 25 au mardi 27 novembre à la bibliothèque centrale (ex-ITA) de l'université de Mostaganem. Un rendez-vous incontournable pour les apiculteurs et les chercheurs universitaires et au-delà du grand public. Près d'une centaine de chercheurs nationaux et internationaux venus du Maroc, Tunisie, Egypte, Irak Arabie saoudite, Espagne, France et Grèce sont attendus à cette grande manifestation organisée par le laboratoire des sciences et techniques de production animale de la Faculté des sciences de la nature et de la vie. Ce sera, donc, une occasion unique pour les apiculteurs comme pour les chercheurs universitaires de partager les dernières innovations et les travaux de recherche les plus récents afin de tenter de répondre aux préoccupations et aux problématiques majeures qu'affronte l'apiculture aujourd'hui. Le programme de cette manifestation comporte 7 séances qui permettra d'élargir l'auditoire pour présenter quelque 47 communications sur de différentes études scientifiques de chercheurs avec des thèmes élargis ayant trait à l'élevage des abeilles (quelles méthodes), aux produits de la ruche, les techniques de production mellifère, l'alimentation et la santé des abeilles, les classifications du miel, le traitement par le miel (se soigner avec des produits naturels avec une efficacité extrêmement importante). Les apiculteurs et autres chercheurs tenteront de mettre en perspective les jeux environnementaux de notre siècle à travers les abeilles co-créatrices de la diversité biologique que nous connaissons aujourd'hui sur terre. «Les apiculteurs éprouvent des difficultés à maintenir leurs colonies d'abeilles en vie tout autant que productives si les changements climatiques et l'agriculture moderne (utilisation de pesticides) sont pointés du doigt. L'urgence est de revenir pour aider la nature plutôt que de l'exploiter à tort et à son détriment», a souligné un apiculteur de la wilaya de Mostaganem lors de la dernière Foire internationale agricole organisée le mois dernier.

— Oran —

Congrès international sur l'oncologie digestive le 6 décembre prochain

Les cancers digestifs seront au centre des 4^{es} Journées internationales d'oncologie médicale (JIOMO-4), prévues du 6 au 8 décembre prochain à Oran, ont annoncé, hier, les organisateurs. «Cette manifestation scientifique sera consacrée aux cancers digestifs, notamment le cancer colorectal et les tumeurs neuroendocrines», a précisé le président de ces Journées, Pr Abdelkader Bousahba. Plus de 400 participants de différentes spécialités, ainsi que des médecins généralistes sont attendus à cette rencontre visant à «faire le point sur l'état d'avancement dans la prise en charge des pathologies indiquées», a expliqué le Pr Bousahba. La présence des experts sera mise à profit pour «actualiser les connaissances des jeunes praticiens et consolider la mise en place, en Algérie, des Réunions de Concertation pluridisciplinaire (CRP) en oncologie digestive», a-t-il soutenu. Le choix du thème des cancers digestifs s'est imposé du fait de «l'augmentation de ces pathologies, liée au changement du mode alimentaire et à d'autres facteurs de risque», a fait savoir le Pr Bousahba tout en insistant sur les «progrès thérapeutiques ayant permis d'améliorer la survie et la qualité de vie des patients». Ces Journées sont organisées par la Société d'oncologie médicale d'Oran (SOMO) en collaboration avec les hôpitaux d'Oran



(CHUO et EHUO), la Faculté de médecine de l'Université d'Oran-1 Ahmed-Ben Bella, et l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé (ATRSS).

L. K.

• «Tahouissa», nouvelle pièce théâtrale pour enfants en montage



Une nouvelle pièce théâtrale pour enfants intitulée *Tahouissa* (balade) est en montage à Oran, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de l'association culturelle «El Amel», productrice de cette œuvre. Ce spectacle, dont la première présentation est prévue vers la fin décembre prochain, se veut «une invitation au voyage dans l'imaginaire des petits», a indiqué à la presse Mohamed

Mihoubi, président de l'association indiquée. L'histoire a pour trame «un regroupement d'enfants autour de la diligence d'une troupe artistique itinérante qui se voit contrainte à l'arrêt suite au déboîtement d'une roue», a expliqué Mihoubi, également auteur et metteur en scène de la pièce. Neuf jeunes comédiens sont distribués dans cette nouvelle création, qui met à l'honneur les contes du terroir, la chanson du patrimoine et la musique traditionnelle, a-t-il souligné. Les artistes choisis dans ce cadre sont issus des deux dernières promotions diplômées de l'école de formation de l'association «El Amel», qui abrite actuellement une session au profit de 15 jeunes amateurs. Cette école, dédiée à l'apprentissage des techniques théâtrales de base, est implantée au siège de l'association, basée au Centre culturel M'barek-El Mili, qui s'est dotée, en 2015, d'un «Petit théâtre», structure légère composée d'une scène et d'une salle de 70 places.

La création du «Petit Théâtre» a permis d'améliorer les conditions de déroulement des stages de formation et des répétitions pour le montage de nouvelles productions à l'instar de *Tahouissa*. Plus de 900 amateurs ont été déjà formés par cette même association, qui a à son actif près de 42 années d'activités également marquées par le montage de plusieurs pièces théâtrales, dont la récente *Rijal Ethaoura* jouée avec succès lors de la fête du 1^{er} Novembre».

Ghardaïa

6137 ha réservés à la céréaliculture

Une superficie agricole de 6137 ha sous-pivot a été réservée à la céréaliculture dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la saison agricole 2018-2019, a annoncé le directeur des services agricole.

Une surface de 5535 ha sera enssemencée en blé dur et 600 ha en orge au niveau des exploitations agricoles situées dans la wilaya déléguée d'El Ménéa (Hassi El F'hal, Hassi Ghanem, Hassi El Gara et El Ménéa), riche en potentialités hydriques ainsi que quelques périmètres agricoles à Berriane et Sebseb, a précisé, Mustapha Djakboub. La campagne de labours semailles, qui a débuté ce week-end, s'annonce sous de bons auspices dans la wilaya de Ghardaïa, marquée par une «hausse appréciable» de la superficie à emblaver (6.137 ha), soit une hausse de plus de 22% par rapport à la campagne agricole précédente (5000 ha), a fait savoir le DSA. La surface sous pivot consacrée à la production céréalière a connu une courbe ascendante, estimée à plus de 500% depuis 2009, passant de 1150 à 6137 ha, a précisé Djakboub citant également l'amélioration quantitative et qualitative de la production. Cette extension de la superficie destinée aux cultures céréalières sous pivot s'est effectuée suite à une sensibilisation permanente sur l'importance d'un tel secteur stratégique, menée par les responsables locaux

de l'agriculture, et à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans la partie sud de la wilaya, a expliqué le DSA. Concernant l'approvisionnement en facteurs de production, les disponibilités en semences céréalières sélectionnées sont estimées à 13 000 quintaux ainsi qu'une importante quantité d'intrants. Pour garantir une bonne campagne agricole avec des rendements performants, les services de la DSA ont entamé des campagnes de sensibilisation au profit d'une centaine d'agriculteurs sur l'économie de l'eau, l'itinéraire technique et les méthodes de l'entretien des cultures céréalières, à travers la lutte contre les herbes nuisibles et la fertilisation du sol. La production céréalière enregistrée durant la campagne de moisson 2018 a donné lieu à 209 000 quintaux de céréales sur une superficie emblavée de 5000 ha, avec un rendement qui a atteint un pic de 75 quintaux/ha dans la localité de Hassi El Gara. Par ailleurs, une production de 800 000 quintaux de maïs fourrager (ensilage) a été engrangé dernièrement (production estivale) sur une superficie emblavée de près de 25 000 ha.

Hadj M.



Illizi

Temmar appelle à multiplier les campagnes de sensibilisation sur les différentes formules de logements



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a appelé, ce samedi, à Illizi, les cadres de son secteur et les autorités locales, à multiplier les cam-

pagne de sensibilisation en vue de faire connaître les différentes formules de logement mises en place par l'Etat. «Nous avons relevé une certaine incompréhension chez des citoyens de cette région à l'égard des différentes formules de logement qui ont été mises en place par l'Etat pour le citoyen. C'est pourquoi, vous devez faire un travail intense de sensibilisation, en impliquant les élus et l'ensemble des acteurs et ce, en vue d'expliquer les différents types de logement existants pour permettre au citoyen de connaître la formule qui lui convient», a indiqué le ministre qui s'adressait aux cadres de son secteur, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Illizi. Temmar a, d'autre part, fait état de la mobilisation, au titre de l'année 2019, d'une enveloppe financière «dépassant 1,3 milliards de dinars, en vue de parachever tous les projets de lotissements ruraux», dans la wilaya d'Illizi, mettant l'accent sur la nécessité de «respecter» l'architecture de la région en ce qui concernant les projets de logements ruraux.

Evoquant la loi de finances 2019, le ministre a indiqué «il y a un programme global consacré aux régions du Sud, financé par le Fonds de soutien au Sud», soulignant que la wilaya d'Illizi «bénéficiera de 2000 nouveaux logements, ce qui donnera un nouveau souffle au secteur dans la wilaya». Il a été également décidé, poursuit le ministre, de l'octroi d'un

quota de 400 logements dans le cadre du programme de logement LPA -Logement participatif aidé) et de 150 logements AADL, en sus de deux groupements scolaires et d'un centre de santé.

Le ministre a annoncé que le gouvernement a décidé d'éradiquer les chalets dans le Sud et de les aménager en logements, moyennant une enveloppe financières s'élevant à environ 100 milliards de centimes, répartis entre 20 logements à Illizi, 611 logements à Aïn Amenas, 106 logements à Bordj Omar Driss et de 103 autres à Djanet. Lors de visite dans cette wilaya, le ministre a procédé à l'inauguration du nouveau siège de l'agence de la Caisse nationale du logement (CNL), ainsi qu'à l'inspection de plusieurs projets de logement, tous segments confondus, mettant l'accent à cette occasion, sur la nécessité de «faire le bon choix des entrepreneurs chargés de la réalisation de ces projets, en vue de donner «un appui au secteur et de respecter les délais de réalisation».

A cette occasion le ministre a appelé les citoyens à l'impératif de «s'acquitter de leurs redevances aux Offices de promotion et de gestion immobilières (OPGI), en vue de prendre en charge les différentes opérations de rénovation, car, a-t-il expliqué, ces OPGI sont des entreprises nationales publiques à caractère commercial».

• El Bayadh La campagne labours-semailles vient de démarrer sur les chapeaux de roues

Depuis le début de l'automne, la pluviométrie a été très généreuse et les terres ont été grassement arrosées au cours des trois derniers mois. Une bonne nouvelle pour les éleveurs et les petits fellahs. Un cumul de 130 mm de pluie a été enregistré lors de cette période, soit un excédent de plus de 100 mm par rapport à la même période de l'année écoulée. La campagne labours-semailles vient de démarrer sur les chapeaux de roues et selon le directeur par intérim des services agricoles de la wilaya, une superficie de plus de 12 000 ha de terres sera emblavée avant la fin de cette saison. Les premiers tracteurs sont déjà sortis des hangars et sillonnent la moindre parcelle de terre. Pour les éleveurs, la priorité est accordée à la mise en défens des terres «arch», car le tapis végétal s'est régénéré au cours de cette saison et il ne faut point laisser le moindre pouce. De son côté, la Direction des services agricoles a sorti tout son arsenal juridique pour lutter contre les labours illicites et le défrichage des terres.

El Oued

Plus de 40 personnes ont bénéficié des interventions chirurgicales

Pas moins de 40 patients issus de familles défavorisées ont bénéficié des interventions chirurgicales générales au niveau de l'établissement public hospitalier Benamar-Djilani d'El Oued dans le cadre de la «semaine médico-chirurgicale» à l'initiative de l'établissement précité, a-t-on appris, ce samedi, des organisateurs. Retenue au titre du programme du service de la chirurgie générale au niveau de l'EPH-Benamar-Djilani, cette initiative, menée tout au long de la semaine dernière, s'assigne comme objectif d'assurer des prestations médico-chirurgicales «qualitatives» au profit des malades des couches défavorisées, et le rapprochement des services médicaux des patients de la région, a expliqué le chef de cette campagne, le chirurgien Sofiane Achiri. Composée d'un corps médical et paramédical de six chirurgiens et de dix infirmiers, cette caravane médicale a permis d'effectuer des interventions au profit des malades manifestant différentes pathologies, dont l'hernie du diaphragme, les hémorroïdes et des tumeurs, suite aux consultations menées au préalable requérant des opérations chirurgicales, a indiqué la même source médicale. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés par les services du même établissement de santé pour mener à bien la première phase de cette initiative, avant d'être reconduite pour permettre au plus grand nombre de malades de tirer profit de cette action et leur épargner les



longs déplacements vers d'autres structures hospitalière lointaines. Cette semaine médicale fait partie également de la formation continue des praticiens spécialistes, l'échange et la promotion de leurs expériences médicales, a fait savoir le docteur Sofiane Achiri.

Le temps que vous passez sur Facebook et Instagram pourrait vous surprendre

Une nouvelle fonctionnalité vient de voir le jour sur Facebook, qui devrait ravir et surprendre ceux qui souhaitent savoir combien de temps ils passent sur le réseau social ou sur Instagram.



Le bien-être numérique est à la mode en ce moment et les GAFAs espèrent redorer leur image après une année 2018 qui a mis en évidence des pratiques douteuses, en matière de respect de la vie privée. Dans cette perspective, Facebook et Instagram viennent de proposer une nouvelle fonctionnalité permettant de savoir combien de temps on passe sur les deux réseaux sociaux. Pour ceux qui ont conscience qu'ils passent trop de temps sur les réseaux sociaux, mais qui ont tout de même du mal à décrocher de Facebook ou Instagram, cette nouvelle fonctionnalité est pour eux ! Celle-ci permet en effet, de voir le temps

actuelle, on retrouve ce dispositif sur iOS et Android. Pour l'instant, on ne le retrouve pas sur PC, sans doute parce que l'outil n'est pas encore totalement au point. A l'heure actuelle, celui-ci n'est pas facilement accessible, et il permet d'évaluer seulement le temps que l'on passe à partir d'un seul appareil. Facebook a de son côté indiqué commencer «par mesurer le temps passé sur l'application mobile, car les utilisateurs passent plus de temps à utiliser Facebook sur mobile que sur leur ordinateur de bureau». Nul doute que la fonctionnalité sera optimisée dans les prochaines semaines, ce qui permettra aux gros consommateurs de réseaux sociaux de savoir comment ils utilisent leur temps.

Facebook se veut ainsi un promoteur du bien-être numérique. Grâce à l'option «Gérez votre temps», il est possible de définir une limite de temps. Si vous la dépassez, vous recevrez un avertissement. A cela s'ajoute la possibilité d'améliorer son fil d'actualité ou de changer le type de notifications reçu. Et pour accéder à l'outil, rien de plus simple : il faut se rendre dans Paramètres et vie privée sur Facebook et accéder à l'onglet Temps passé sur Facebook. Ce n'est guère différent sur Instagram où il faut se rendre sur vos paramètres pour ensuite aller à «votre activité». A noter que des fonctionnalités similaires existent déjà chez Google et Apple.

Les revendeurs sud-coréens attaquent Apple en justice pour ne plus acheter les modèles d'exposition

Les iPhone d'exposition sont à la charge des boutiques en Corée du Sud : ces derniers souhaitent la fin de cette politique. Les vendeurs d'iPhone dans des boutiques coréennes ne sont pas contents et le font savoir. Plusieurs ont décidé d'attaquer la firme de Cupertino en justice, prétextant que cette dernière pousse à l'achat de modèles exposés en boutique. Il faut dire que l'iPhone mis à disposition des clients est à la charge des gérants qui perdent donc une somme considérable et se retrouvent «forcés» d'acheter des modèles. Résultat ? Les vendeurs souhaitent qu'Apple

offre ces iPhone de démonstration pour éviter à ces derniers de perdre de l'argent – rien d'étonnant lorsque l'on connaît le prix d'un smartphone de la société américaine. A noter que les gérants sont soutenus par la Korea Mobile Distributors Association, représentant des vendeurs de téléphones en Corée du Sud. Les revendeurs coréens ne sont pas contents : Apple les oblige à proposer un certain nombre d'iPhone à présenter aux clients. Le hic étant que ces mêmes revendeurs doivent payer eux-mêmes les modèles – et la facture peut s'avérer très salée. C'est pour cette raison que les

vendeurs sud-coréens ont décidé, avec l'aide de la Korea Mobile Distributors Association, d'attaquer en justice Apple. Un moyen pour eux de se faire entendre et demander à la firme de Cupertino de prendre en charge ces frais. Reste à savoir si la justice donnera raison aux revendeurs pour qu'Apple se décide à aider ces derniers à prendre en charge les iPhone de démonstration. Des iPhone devenant de plus en plus coûteux avec le temps : on imagine qu'exposer un iPhone XR, iPhone XS et iPhone XS Max actuellement doit coûter sacrément aux boutiques.



Un Javascript malveillant permet de connaître tous les sites que vous avez visités



Des chercheurs démontrent que JavaScript peut être exploité pour espionner vos pages web, et récolter de nombreuses données personnelles. Vos pérégrinations sur le web peuvent tout à fait être espionnées à partir d'un onglet corrompu : telle est la conclusion qui s'impose aux chercheurs ayant vérifié et testé cette possibilité. La chose est en effet, possible à partir d'un code JavaScript malveillant et placé dans un de vos onglets. Ayant travaillé sur cette hypothèse durant quelques mois, des techniciens des universités d'Adélaïde en

Australie, et de Princeton aux États-Unis sont parvenus à réaliser un espionnage des sites web visités sur un ordinateur, le logiciel espion étant camouflé dans un onglet tierce. Cette attaque, basée sur l'observation de la mémoire cache du processeur en lien avec JavaScript, a permis la collecte de nombreux renseignements sur les centres d'intérêt et le profil de l'utilisateur. Les spécialistes baptisent cette technique d'intrusion «attaque par exploitation de l'empreinte digitale de site Web par le canal d'occupation du cache». Même si ce type d'attaque

n'entraîne aucun désagrément matériel, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une collecte illégale de données personnelles. Le fait est qu'un JavaScript malveillant peut donc collecter vos cookies d'authentification, ce qui potentiellement inclut les mots de passe et les identifiants. Aussi précisent les chercheurs : «L'attaque que nous avons démontrée compromet les données personnelles des utilisateurs : en découvrant les sites web auxquels l'utilisateur accède, elle peut enseigner à l'attaquant des choses telles que l'orientation sexuelle de l'utilisateur, ses convictions religieuses, ses opinions politiques, son état de santé, etc». La faiblesse réside dans la possibilité d'exploiter frauduleusement la temporisation du cache du processeur, ce qui comme le démontrent ces tests est toujours possible malgré les récentes mises à jour réduisant les accès au chronométrage. Bien sûr, désactiver JavaScript interrompt l'attaque, mais implique également de se priver de nombreuses pages web dont l'affichage en dépend.

• Steve Jobs Theater primé pour son style et l'audace dans l'utilisation du verre

Le «Steve Jobs Theater Pavilion» d'Apple Park a été récompensé par un panel de spécialistes en structures dans le domaine architectural, lors des StructuralAwards 2018. Ce concours, organisé à Londres, rassemble des ingénieurs qui mettent en valeur les mérites de différentes réalisations, complexes ou novatrices, de toutes sortes et de toutes tailles, telles que des ponts, des immeubles ou maisons (les vainqueurs de l'édition 2018). Dans le cas du Steve Jobs Theater à l'intérieur duquel Apple organise des événements comme des keynotes, c'est le sens artistique de ce projet qui a tapé dans l'œil des jurés. Pour le résultat visuel et l'audace de la conception, car le verre y est employé d'une manière inédite et magistrale. Pour mémoire, la surface d'un diamètre de 47 m, pratiquement plate, qui forme le toit est réalisée par l'assemblage de 44 rayons en fibre de carbone pour un poids total de 80 tonnes. Il n'y a aucun support visible à

l'intérieur puisque ce disque repose exclusivement sur les parois de verre disposées en cylindre. Ces parois sont faites d'un assemblage de 4 strates de 12 mm chacune, d'une hauteur de 7 m : «Il s'agit de la plus grande structure au monde uniquement supportée par du verre». De façon à offrir un espace visuellement épuré, les gouttières et les chemins des câbles pour les systèmes audio, informatique et de sécurité logés dans le toit sont situés à l'intérieur des joints de 3 cm qui séparent les panneaux de verre. Enfin, ce bâtiment d'apparence légère et fragile a été conçu pour résister à des secousses sismiques comme peut en connaître la Californie. Foster + Partners qui a imaginé ce bâtiment avait été déjà récompensé lors des StructuralAwards 2014 pour l'Apple Store d'Istanbul en Turquie. Il y avait dans ce projet des similitudes avec le Steve Jobs Theater, ce dernier ouvrage ayant été poussé bien plus loin à tous les niveaux.



La stimulation des ganglions rachidiens nouvelle technique efficace contre le mal de dos

Une étude américaine expliquant qu'un nouveau traitement pour le mal de dos avait été testé avec succès et serait plus efficace que ceux actuellement disponibles. Une étude menée aux Etats-Unis a permis d'élaborer un traitement novateur en ce qui concerne le mal de dos.

Certaines personnes affectées par ces douleurs de façon chroniques sont parfois résistantes aux traitements aujourd'hui disponibles. Cependant, d'après les chercheurs, «un traitement par la stimulation des ganglions rachidiens (DRG), qui court-circuite la douleur, permettrait de soulager de manière significative et durable les patients». A noter que les ganglions rachidiens sont situés sur les racines nerveuses assurant la sensibilité et la douleur. Egalement à proximité immédiate de la moelle épinière, et donc dans la colonne vertébrale, ce traitement resterait, selon l'étude une bonne alternative aux stimulations de la moelle épinière plus douloureuse et aux médicaments. Le professeur Robert J. McCarthy, directeur de l'étude et ses collègues se félicitent car grâce à



leur test «les patients qui ont été stimulés par DRG ont ressenti une nette baisse de la douleur, même un an après, ce qui est remarquable». Des nombreux traitements avaient été essayés

durant l'étude, passant par la chirurgie au niveau de la moelle épinière, mais aucun n'avaient obtenu de tels résultats. Le soulagement durable de la douleur était significatif et «pour la

plupart, la stimulation DRG a vraiment amélioré leur qualité de vie», poursuivent-ils. Il faut savoir que cette nouvelle technique permet d'interrompre la douleur entre la zone endolorie et le cerveau. Pourquoi le docteur explique plus précisément que «les impulsions remplacent la douleur par une autre sensation plus tolérable, comme des picotements ou un engourdissement. Avec la stimulation de la moelle épinière, les impulsions électroniques sont envoyées le long de la colonne vertébrale, mais ne ciblent pas la source de douleur spécifique comme peut le faire la stimulation DRG». Résultats très révélateurs car «sur 67 personnes souffrant de maux de dos chroniques, la plupart des participants situaient leur douleur à 8 sur une échelle de 1 à 10. Après l'implantation, le score médian de la douleur ressentie

est tombé à 5 sur la même échelle, soit une diminution de 33%», conclut l'étude.

Le bon traitement, c'est le mouvement

Le mal de dos peut avoir d'importantes répercussions sur la qualité de vie des patients, surtout quand il devient chronique. Seul le mouvement entretient la tonicité musculaire, la force ligamentaire et permet de lutter contre la lombalgie et sa chronicisation. En clair, la meilleure façon de guérir est de maintenir une activité physique. Faire de la marche rapide, du vélo, préférer l'escalier à l'ascenseur ou de pratiquer la natation pour prévenir et soulager les maux de dos. Les chercheurs estiment que 4 personnes sur 5 souffriront de ce problème au cours de leur vie.

Rétention d'eau, les causes possibles

Les personnes qui souffrent de rétention d'eau, aussi appelée œdème, stockent trop d'eau dans l'organisme, autrement dit, elles absorbent plus d'eau qu'elles n'en éliminent. Cet équilibre est d'ordinaire assuré par les reins. La rétention d'eau est particulièrement visible au niveau des pieds et des jambes, surtout en soirée, en raison de la force de gravité. Ces problèmes d'œdèmes peuvent être révélateurs de diverses pathologies, comme une insuffisance rénale, des affections du foie de type cirrhose, ou être la conséquence d'une grossesse.

Et s'il s'agissait d'une insuffisance rénale ?

Comme le rein est chargé, entre autres missions, d'assurer l'ajustement entre l'eau absorbée (nourriture, boissons) et l'eau éliminée par l'organisme (dans l'urine, les selles, mais aussi la sueur), tout dysfonctionnement du rein va affecter cet ajustement et donc créer un déséquilibre. L'élimination de l'eau en excès ne s'effectuera alors plus et générera des œdèmes. Par ailleurs, certaines insuffisances rénales sont dues à un manque de protéines, manque générateur d'œdèmes. Dans ce cas, le médecin peut prescrire des diurétiques et une alimentation pauvre en sel, voire sans sel (éviter les plats préparés, les chips, fromages...), afin d'aider les reins à éliminer l'eau excédentaire.

Affections du foie, cirrhose

Le foie est un organe essentiel du corps humain. Il a des rôles multiples, dont celui de filtrer le sang en détruisant les anciens globules rouges et en éliminant les déchets. C'est pourquoi toute maladie du foie, et donc tout dysfonctionnement de ce dernier, va accroître la pression sanguine dans les veines et artères. Cela va se traduire par une dilatation des vaisseaux sanguins et l'apparition d'œdèmes. Que le dysfonctionnement du foie soit lié à une cirrhose ou à une hépatite (origine virale, bactérienne ou toxique), la personne souffrira de rétention d'eau. Le médecin prescrit alors un traitement spécifique en fonction de la maladie du foie constatée, un régime sans sel et l'abstinence en ce qui concerne la consommation d'alcool.

La grossesse, responsable parfois de rétention d'eau

Les femmes enceintes peuvent parfois souffrir de rétention d'eau les derniers mois de grossesse. En effet, plus le fœtus grandit, plus le ventre s'arrondit et plus la pression exercée par le bas-ventre sur le système veineux est grande. Cette pression va alors engendrer une dilatation des vaisseaux sanguins et l'apparition d'œdèmes. Pour soulager la future maman, des conseils simples peuvent être appliqués. Ainsi, surélever les jambes par rapport au bassin, grâce à des coussins, et ce, plusieurs fois par jour, peut aider à limiter



les œdèmes des membres inférieurs. Il faut de même éviter les pièces et lieux surchauffés et préférer la fraîcheur, laquelle n'aggrave pas la rétention d'eau. Quelle que soit la cause de la rétention d'eau, il est préférable de consulter son médecin pour qu'il puisse poser le diagnostic et prescrire un traitement ou des conseils adaptés.

Un remède de grand-mère contre les remontées acides

Reflux, stress, repas copieux ou pris sur le pouce... notre estomac a de quoi être malmené ! Pour soulager brûlures et remontées acides, nos grands-mères avaient une solution étonnante : boire un jus de pomme de terre crue. La pomme de terre est un aliment relativement alcalin, autrement dit, elle neutralise l'excès d'acidité. En boire le jus prévient ainsi des aigreurs d'estomac provoquées par une augmentation des sécrétions acides en cas de stress ou après un repas trop copieux, par exemple. De plus, grâce à sa teneur en cellulose - des fibres alimentaires non solubles -, le tubercule agit comme un pansement gastrique et protège les muqueuses du tube digestif. Ce qui est parfait pour limiter la désagréable sensation de gorge en feu



déclenchée par les remontées acides en cas de reflux gastro-œsophagien.

Les bons réflexes

Ne pas consommer de pommes de terre vertes ou germées. Comme de nombreux autres légumes, elles renferment en effet, de la solanine, une substance

produite par le tubercule pour se protéger des insectes. Cette substance étant toxique pour l'homme, son ingestion en grande quantité peut être responsable de divers troubles digestifs, tels que nausées, diarrhée. Les conserver dans un endroit sombre, bien sec et aéré. Et éviter la congélation, qui les fait noircir.

Demander un avis médical dans le cas où les brûlures d'estomac ou les remontées acides persistent.

Préparer du jus de pommes de terre crues

Brosser deux pommes de terre, sous l'eau froide. Enlever les éventuels «yeux» (les points noirs) et les parties abîmées. Couper les pommes de terre en petits morceaux, sans enlever la peau. Mettre les morceaux dans une centrifugeuse ou un extracteur de jus. Presser et ajouter un demi-verre d'eau si le résultat semble trop épais. Ajouter le jus d'une demi-carotte ou encore une cuillerée de café de miel pour adoucir le goût, pas très agréable. Boire un demi-verre de la préparation trois fois par jour, avant chaque repas.

Le bruit du trafic routier favorise l'obésité

Vous habitez à côté d'une route ? Prudence : d'après une nouvelle étude, la pollution sonore liée au trafic routier pourrait favoriser l'obésité. Or, d'après une nouvelle étude conduite par le Barcelona Institute for Global Health et publiée dans la revue spécialisée *Environment International*, la pollution sonore générée par le trafic routier favoriserait... l'obésité. Pour parvenir à cette étonnante conclusion, les chercheurs ont analysé des données médicales (poids, indice de masse corporelle, taille, tour de taille, taux de graisse abdominale...) récoltées auprès d'un panel de 3796 adultes, entre 2001 et 2011. Celles-ci ont été comparées aux taux de pollution sonore également relevés. Verdict ? «Nos travaux montrent qu'à long terme, les adultes les plus exposés aux nuisances sonores générées par le trafic routier sont aussi ceux qui ont le plus de risques de développer une situation d'obésité» expliquent les scientifiques, qui ajoutent : «ainsi, nous avons observé qu'une hausse de 10 dB au quotidien était associée à une augmentation du risque d'obésité de 17% environ.» Plus surprenant encore : les chercheurs ont découvert que cette relation ne fonctionnait qu'avec le trafic routier - les nuisances sonores générées par le trafic aérien ou ferroviaire, quant à elles, pouvaient effectivement contribuer à une prise de poids, mais sans conduire jusqu'à l'obésité.

9^e Festival international du cinéma d'Alger 27 films au programme et le film palestinien «Wajib» d'Anne-Marie Jacir en lever de rideau

Une vingtaine de films, entre fictions et documentaires, seront en compétition officielle du 9^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica), dédié au film engagé, prévu du 1^{er} au 9 décembre. Zhira Yahi a annoncé la participation de neuf films documentaires et de neuf longs métrages de fiction ainsi que la projection de quatre œuvres hors compétition à cette 9^e édition.

Les longs métrages «La voix des anges» de Kamel Laïch et «Le droit chemin» d'Okacha Touita, projetés en avant-première, représenteront l'Algérie dans cette catégorie, alors que «Enrico Mattéi et la Révolution algérienne» d'Ali Fateh Ayadi et «Choisir à 20 ans», une coproduction algéro-suisse de Villy Hermmann, concourent en catégorie documentaire.

Le 9^e Fica s'ouvrira avec le film palestinien *Wajib* d'Anne-Marie Jacir qui disputera le Grand prix avec *Mélancolie ouvrière* du Français Gérard Mordillat, *Rusty Boys* du Luxembourgeois Andy Bausch, *Une saison en France* du Tchadien Saleh Harounou ou encore *L'autre côté de l'espoir* du Finlandais Aki Kaurismäki. La compétition documentaire verra, quant à elle, la participation des films *Les silences de Lydie* de la Burkinabé Aïssata Ouamara, *Libre* du Français Michel Tosca, *Central Airport FHT* de l'Allemand Karim Aïnouz ou encore *Les enfants du hasard* coréalisé par les cinéastes belges Thierry Michel et Pascal Colson.

Quatre œuvres, hors compétition, sont également au programme du 9^e Fica, *Jose Marti, l'œil du canari* du Cubain Fernando Perez, *Pieds nus dans l'aube* du Canadien Francis Leclerc, le documentaire *L'enfant du diable* de la Française Ursula Wernly-Fergui en plus du dernier-né du réalisateur Rachid Bouchareb *Le flic de Belleville*. En outre, cinq courts métrages sont proposés aux cinéphiles dont *Gauche-Droite* de l'Algérien Mouti Dridi ou encore *Bidoun Hawiya* de la Sahraouie Nayat Ahmed Abdesalam. Cette catégorie non compétitive a été introduite au programme lors de la dernière édition du festival. Les films au programme du 9^e Fica seront projetés à la Ibn Zaydoun (Riadh El Feth), à raison de trois séances par jour, suivis, pour la plupart, d'un débat avec les réalisateurs ou l'équipe du film. Les organisateurs prévoient également un master-class animé par le documentariste belge Thierry Michel et une rencontre avec le réalisateur français André Gazut.

Benadel M.



Générale de la pièce «Mackbett» au théâtre de Tizi-Ouzou Un spectacle fortement apprécié par le public



La pièce théâtrale *Mackbett* (de William Shakespeare, réécrite par le dramaturge roumain Eugène Ionesco) mise en scène par Ahmed Khoudi a été présentée, ce samedi, au théâtre régional Kateb- Yacine de Tizi-Ouzou, devant un public qui l'a fortement appréciée. Cette pièce produite par le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, et qui traite de la soif de pouvoir et des moyens mis en branle par l'homme pour s'emparer du pouvoir allant jusqu'à tuer les personnes qui lui sont les plus proches, a été jouée par 9 comédiens de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et et l'audiovisuel de Bordj El Kiffan, issus de plusieurs wilayas du

pays. Elle met en scène l'histoire de deux généraux qui complotent contre leur roi «dictateur» Duncan pour le renverser et s'emparer du trône. Deux généraux fidèles au roi, Banco et Mackbett, réussissent à faire échouer ce complot, mais finissent eux aussi par convoiter le trône et parviennent à tuer le roi. Dans cette folle course au pouvoir Mackbett tue son très proche ami Banco, qu'il soupçonne de comploter contre lui, mais Mackbett sera lui aussi assassiné par le fils de Banco. Pour cette tragi-comédie d'environ deux heures, jouée en arabe dialectal, le metteur en scène, a fait le choix d'une scénographie très légère faisant l'économie du décor. «Nous avons essayé de passer un message, mais aussi de divertir, d'où le choix de la dérision et du grotesque un peu caricatural, car c'est ce qui fonctionne le mieux avec le public algérien qu'une tragédie noire» a indiqué, Ahmed Khoudi à la fin du spectacle. Pour «tirer des comédiens le maximum de ce qu'ils peuvent donner» le metteur en scène a laissé une grande liberté «contrôlée» aux comédiens «pour leur donner du plaisir à jouer afin qu'à leur tour ils puissent offrir beaucoup de plaisir au public», a souligné Khoudi. *Mackbett*, dont la scénographie est signée Slimane Bedri, est un spectacle riche et diversifié, où la danse, la simulation de batailles, le jeu parfois très physique des comédiens ainsi que leur mimiques et gestuelles très expressives, font de cette pièce, un spectacle à voir et à revoir. Cette pièce s'est jouée encore, hier, puis se joue encore aujourd'hui au théâtre de Tizi-Ouzou, et elle sera présentée, demain, à Béjaïa, avant d'être jouée dans les villes d'El Eulma, Constantine et Annaba. En Outre, elle participera National du théâtre professionnel, a indiqué Khoudi.

Tissemsilt

1^{re} édition de concours sur la culture arabo-musulmane

La 1^{re} édition de concours de la culture arabo-musulmane a débuté, ce samedi, à l'annexe du centre culturel islamique de Tissemsilt sous le slogan «Gloire au Prophète Mohammed (QSSSL)». Initiés par le centre culturel en collaboration avec la Direction des affaires religieuses et wakfs à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, ces concours concernent la calligraphie arabe, la sculpture

musulmane et la poésie classique, a indiqué le directeur du centre, Hazari Ouardjani. Ces concours sont ouverts aux élèves scolarisés, adhérents des structures juvéniles et culturelles, talèbs de zaouias et étudiants du centre universitaire. Les œuvres des participants sont évaluées par un jury de professeurs qui annonceront les lauréats lors d'une cérémonie prévue en fin novembre en cours au siège de l'annexe

du centre culturel islamique. Cette initiative vise à inciter les jeunes à apprendre la calligraphie arabe, la sculpture musulmane et la poésie arabe classique et à sensibiliser sur l'importance de ces domaines artistique et littéraire. Elle s'inscrit dans le cadre du programme annuel élaboré par le centre dont des concours de récitation du Coran et du chant religieux et des expositions de livres.

3^e salon national de l'habit traditionnel de Constantine Un savoir-faire séculaire à l'honneur

Un large panel de costumes traditionnels reflétant toute la richesse et la diversité du patrimoine algérien est exposé au 3^e salon national de l'habit traditionnel, ouvert, ce samedi soir, au Palais de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine. Selon le directeur de la culture, Aribi Zitouni, cette nouvelle édition de ce salon se veut de «valoriser le rôle des artisans dans la préservation du patrimoine culturel immatériel algérien, mettre en avant toute la richesse du patrimoine national et participer à la sauvegarde de la culture locale, à l'heure où la modernité ne

cesse de phagocyter tout ce qui a un rapport avec la tradition». Organisé en collaboration avec l'association «El Baha» des arts et des cultures populaires, ce salon qui devra se poursuivre jusqu'au 5 décembre prochain, a vu la participation de 28 artisans venus des wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Khenchela, Batna, M'Sila, Alger, Tlemcen, Oran, Ouargla et Constantine. A travers ses multiples pavillons, cette manifestation offre l'opportunité au public constantinois de découvrir des habits traditionnels distinguant chaque région du pays qu'il s'agisse de la Gandoura locale, de la

chedda tlemcenienne, du karakou algérois, de la robe traditionnelle kabyle ou encore d'El Melha portée par les femmes du Sahara. Miroir d'un patrimoine qui a allégrement résisté aux affres du temps, le 3^e salon national de l'habit traditionnel a drainé pour son ouverture un public nombreux venu spécialement apprécier la virtuosité des exposants. Il est à noter que plusieurs artisans ont été honorés lors de la cérémonie d'ouverture du salon qui a également donné lieu à un défilé d'habits traditionnels et un spectacle musical signé Foufi Ksantini.



• Oran Le 2^e salon de l'artisanat et de la création artistique aura lieu du 29 décembre au 5 janvier prochains

La 2^e édition du salon de l'artisanat et de la création artistique aura lieu du 29 décembre au 5 janvier prochains, au Centre des conventions d'Oran (CCO), avec la participation d'une cinquantaine d'exposants nationaux et étrangers. Organisée sous le slogan «redonner vie à notre patrimoine», cette édition verra la participation d'artisans algériens et étrangers (Tunisie, Mauritanie et Pakistan), qui exposeront des produits variés, a indiqué Chams Eddine Berras, le gérant de l'agence organisatrice «DB Sound». Ainsi des artisans exposeront dans ce salon des produits de diverses natures : tapis, peinture sur verre, céramiques, bijoux traditionnels et modernes, cuir, rotin, objets en bois, etc. indique-t-on de même source. «Les participants sont parmi les meilleurs. Il s'agit de créateurs qui ont leur place sur le marché artisanal», souligne Berras, ajoutant que «ce salon se veut un espace proposant de la qualité et visant à redorer le blason des produits d'artisanat». Les organisateurs visent également à augmenter le nombre des participants étrangers pour les futures éditions, notamment, grâce à un travail de prospection déjà engagé auprès des institutions qui gèrent les activités artisanales dans les pays arabes et asiatiques.



RASD

2 commissions du PE réaffirment la non-souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental

Les Commissions des Affaires étrangères, de l'Agriculture et du Développement durable du Parlement européen (PE) ont réaffirmé que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental et doutent de la conformité de l'accord agricole UE-Maroc aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

La commission des Affaires étrangères du Parlement européen (AFET) a affirmé dans son avis adopté lors de sa réunion tenue à Bruxelles, mercredi dernier, concernant l'amendement de l'accord agricole UE-Maroc que «cet accord n'implique aucune forme de reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, inscrit sur la liste des Nations unies comme un territoire non autonome». Les eurodéputés ont affirmé, dans ce même avis, que la position de l'UE demeure celle consistant «à soutenir les efforts des Nations unies pour parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable au conflit au Sahara occidental qui permettra l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément au droit international, à la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes de l'ONU». Soulignant qu'une réunion des deux parties impliquées dans le conflit, le Front Polisario et le royaume du Maroc, se tiendra début décembre à Genève à l'initiative de l'ONU et avec la participation de l'Algérie et de la Mauritanie en tant que pays voisins et observateurs, la Commission des Affaires étrangères du PE a réitéré, à l'occasion, son soutien «total» à l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, en plaidant pour des négociations, sans conditions préalables et de bonne foi, entre les deux parties du conflit, sous l'égide de l'ONU afin de parvenir à un règlement de la question sahraouie. De son côté, la commission de l'Agriculture et du Développement durable (AGRI) du Parlement européen consultée également pour avis, a exprimé des doutes sur l'accord UE-Maroc, évoquant sa «préoccupation» du fait que «la Commission européenne n'a pas été en mesure de fournir des données fiables et détaillées sur les importations préférentielles de produits en provenance du Sahara occidental qui ont pu avoir lieu depuis l'arrêt de la Cour de justice du 21 décembre 2016». La Commission de l'Agriculture de PE s'est interrogée également «sur le préjudice pour le budget de l'Union des préférences accordées au cours de la période concernée sans base juridique légale». Relevant l'absence d'informations comparatives suffisantes, la Commission de

l'Agriculture a affirmé «douter» que la Commission européenne «soit en mesure d'évaluer correctement l'impact du nouvel accord UE-Maroc proposé au Parlement».

Des eurodéputés dénoncent une volonté de passer outre les décisions de la CJUE

Dans ce contexte, le service juridique du Parlement européen a émis récemment des doutes sur la conformité de la proposition d'amendement de l'accord d'agriculture UE-Maroc aux exigences de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 21 décembre 2016, qui s'est prononcée sur l'inapplicabilité des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc au territoire du Sahara occidental, insistant sur «l'impératif du consentement du peuple sahraoui». Le service juridique du Parlement européen a souligné qu'il «n'est pas certain que l'exigence de l'arrêt de la Cour dans l'affaire (de l'amendement de l'accord d'agriculture UE-Maroc) soit remplie». Plusieurs eurodéputés ont exprimé également leurs inquiétudes vis-à-vis des négociations menées par la Commission européenne en vue d'inclure les territoires sahraouis occupés dans l'accord UE-Maroc, dénonçant le «manque de transparence» dans la démarche de la Commission européenne et sa volonté de «passer outre» les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). D'autres eurodéputés ont réclamé un avis de la CJUE avant de soumettre le projet d'accord UE-Maroc au vote au niveau de la commission du Commerce international (INTA) prévu le 3 décembre et au niveau de la session plénière du parlement européen prévu en janvier 2019. Le ministre délégué sahraoui auprès de l'UE, Mohammed Sidati, cité par l'Agence de presse sahraouie (SPS), a indiqué, pour sa part, que «le vote de la Commission des Affaires étrangères du parlement européen, intervenu mercredi dernier, sur la proposition de décision de Conseil relative à la conclusion d'accord, sous forme d'échange de lettres entre l'UE et le Maroc, ne signifie point la reconnaissance d'une quelconque souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara Occidental». «Le Sahara occidental est un territoire autonome justiciable des résolutions des Nations



unies en matière de décolonisation», a souligné Sidati, ajoutant que «malgré le forçage de la Commission européenne et de certains États membres comme la France et l'Espagne, la commission des Affaires étrangères du PE n'a pas manqué de souligner que cela ne signifiait aucunement la reconnaissance d'une quelconque souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental».

Patricia Lalonde, rapporteur du PE, est membre d'une fondation pro-marocaine

L'eurodéputée, Patricia Lalonde, rapporteur du Parlement européen (PE), chargée du dossier de renégociation de l'accord commercial Union européenne-Maroc, est membre du Conseil d'administration d'une fondation pro-marocaine a révélé, samedi, le site Euobserver, dénonçant un conflit d'intérêt «majeur», alors que l'ONG Western Sahara Resource Watch (WSRW) s'interroge sur la «légitimité» et le «rôle» de cette parlementaire qui s'était déjà distinguée par sa «partialité». Dans une enquête exclusive, Euobserver, a rapporté, avec documents officiels à l'appui, l'existence de liens entre le rapporteur de la Commission du commerce international du parlement européen et des groupes pro-marocains, notamment avec la «Fondation EuroMedA», une organisation de «façade» pour le Maroc, installée dans les locaux du bureau bruxellois du cabinet de lobby «Hill + Knowlton Strategies», dont les principaux

clients sont le Maroc. Patricia Lalonde, femme politique française, avait effectuée en septembre dernier, une mission parlementaire dans les territoires sahraouis occupés pour s'enquérir des retombées de l'accord de pêche UE-Maroc allait être élargi illégalement aux eaux territoriales sahraouies, alors que les arrêts de la Cour de justice de l'union européenne (CJUE) avait statué que le Maroc n'a aucune souveraineté sur les territoires sahraouis et que les deux territoires sont distincts. La Cour avait ainsi rejeté tout accord commercial impliquant le Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. Dénoncée par plusieurs parlementaires européens, notamment pour ses prises de positions favorables au Maroc, Patricia Lalonde compte parmi les membres influents au sein de la fondation marocaine, où elle occupe un poste au sein du Conseil d'administration d'EuroMedA, aux côtés d'anciens et actuels hauts responsables marocains du ministère de l'Agriculture et de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Salaheddine Mezouar, M'barka Bouaida, ex-secrétaire d'Etat auprès du ministère marocain des Affaires étrangères, qui avait représenté le Maroc à l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne.

Un rôle qui soulève des questions sur la légitimité du rapporteur

Pour le site Euobserver, la fondation marocaine n'est pas répertoriée dans le registre des groupes lobbyistes de l'UE, précisant que ses statuts sont

cependant dans le domaine public et disponibles dans le Moniteur belge des actes. Parmi ses activités, la Fondation citait «la création d'une structure durable dédiée au renforcement des liens entre l'Europe et le Maroc, dans le but de l'élargir et mettant en perspective la spécificité de la région du Sahara (Sahara occidental occupé), son aspect géopolitique stratégique et l'importance de développement économique, social et environnemental durable». L'enquête d'Euobserver a souligné que l'eurodéputée Patricia Lalonde, dont le nom complet figure dans les statuts de cette fondation est celui de Raynaud épouse Lalonde Patricia Marie, s'est déjà distinguée par sa «partialité» lors de la mission parlementaire dépêchée par le Parlement européen en septembre dernier pour enquêter des retombées d'un éventuel accord commercial EU-Maroc sur le peuple sahraoui. L'eurodéputée avait évoqué des «intérêts communs forts, entre le Maroc et l'UE en particulier en ce qui concerne les questions d'immigration et de sécurité, telles que la radicalisation et le terrorisme», alors qu'une telle mission exigeait d'elle d'observer une «neutralité exemplaire», a souligné le média européen. «Le rôle de l'eurodéputée Patricia Lalonde en tant que membre du Conseil d'administration de cette fondation soulève de sérieuses questions quant à la légitimité de la laisser continuer à exercer ses fonctions de rapporteur parlementaire», a réagi de son côté Sara Eyckmans, présidente de Western Sahara Resource Watch (WSRW), ajoutant que son Ong avait déjà dénoncé le rapport «partial, au profit du Maroc» de Patricia Lalonde, présenté au Parlement européen. WSRW avait, également, souligné que la délégation européenne, conduite par Patricia Lalonde dans les territoires sahraouis occupés était «controversée en ce sens que l'eurodéputée passait tout son temps à recevoir des représentants marocains et à soutenir l'accord commercial UE-Maroc dès le premier jour de la mission, sans même avoir rencontré les Sahraouis». WSRW a indiqué, en outre, que l'eurodéputé, Florent Marsellesi, a déposé samedi une plainte contre «Hill + Knowlton» dans laquelle il a demandé de préciser si le comportement de la société de lobbying était conforme au code de conduite.

Ouganda

22 morts et des dizaines de disparus dans un naufrage

Vingt-deux personnes sont mortes et plus de 60 autres se sont aussi sans doute noyées en Ouganda dans le naufrage d'un bateau où était organisée une fête sur le lac Victoria, a annoncé, ce dimanche, la police.

Le navire à bord duquel se trouvaient près d'une centaine de personnes qui buvaient, dansaient et écoutaient de la musique, a coulé, ce samedi, par mauvais temps lors du dernier naufrage en date sur le plus grand lac d'Afrique. «Vingt-deux corps ont été retrouvés et 26 personnes ont été secourues», a déclaré Asuman Mugenyi, directeur des opérations de la police ougandaise. «Selon l'un des survivants, il y avait plus de 90 personnes à bord». Le bateau a coulé non loin du rivage, au large de Mutima, dans le district de Mukono, près de la capitale, Kampala. Selon Mugenyi, la surcharge et le mauvais temps sont probablement à l'origine de l'accident. «Nous nous attendons à ce que (le nombre de passagers) dépasse la capacité du bateau. Il était surchargé et, malheureusement, les gens étaient ivres», a dit le policier. «Nous soupçonnons que l'état du bateau et les conditions météorologiques ont contribué au naufrage». «Une grosse tempête a frappé», a expliqué Richard Kikongo, responsable du gouvernement local.

«Il peut faire beau à terre, mais mauvais sur le lac», a-t-il dit. Des sauveteurs bénévoles figurent parmi les victimes. «Les pêcheurs de deux petites embarcations pouvaient voir que le bateau coulait et ils se sont portés à leur secours. Les gens ont essayé de sauter sur les bateaux, mais ils étaient trop nombreux et ont coulé. Les sauveteurs sont morts aussi», a dit Kokongo. Selon des riverains, le bateau était loué pour des fêtes tous les week-ends et était souvent surchargé. Hier matin, le centre de loisir de Mutima Country Haven avait été transformé en morgue où la police rassemblait les corps des victimes. Le porte-parole de la police, Emilian Kayima, a déclaré que les efforts pour retrouver des survivants se poursuivaient. D'une superficie de 70 000 km², le lac Victoria a à peu près la taille de l'Irlande et se partage entre la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya. Il n'est pas rare que des ferries chavirent et le nombre de décès est souvent élevé en raison d'une pénurie de gilets de sauvetage et du fait que de nombreux passagers ne savent



pas nager. En septembre, plus de 200 personnes sont mortes dans le naufrage d'un ferry, le Nyerere, qui a coulé au large de la rive tanzanienne. En 1966, plus de 800 personnes avaient perdu la vie lorsqu'un bateau, le MV Bukoba, a coulé au large de la ville de Mwanza.

ONU

Le Conseil de sécurité condamne l'attaquedu consulat chinois au Pakistan

Le Conseil de sécurité des Nations unies a fermement condamné, ce samedi, «dans les termes les plus vifs», les attaques ayant visé, vendredi, le Consulat général de Chine à Karachi (sud du Pakistan), et un marché dans la province pakistanaise de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest). Les membres du Conseil ont salué dans un communiqué, repris par l'agence de presse Chine Nouvelle, la réaction rapide du gouvernement pakistanais, adressé leurs plus profondes condoléances aux familles des 187 et aux autorités

pakistanaïses. Ils ont souligné le principe fondamental de «l'inviolabilité» des locaux diplomatiques et consulaires, les obligations du gouvernement local de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger les bâtiments d'intrusions et de dégâts et éviter tout trouble à l'ordre de ces missions ou atteinte à leur dignité ou toute attaque contre les diplomates, les agents et les fonctionnaires consulaires. Les membres du Conseil de sécurité, ont également insisté sur la nécessité de retrouver les auteurs et les commanditaires des

attaques et de traduire les terroristes en justice, exhortant tous les Etats à coopérer activement avec le gouvernement pakistanais et les autres autorités concernées. Quatre personnes, deux policiers et deux civils, ont été tuées, vendredi, lors d'une attaque contre le consulat de Chine à Karachi, la plus grande ville du Pakistan. «Tous les terroristes ont été éliminés» lors d'une opération «fructueuse» des forces de sécurité, a affirmé le ministre pakistanais des Affaires étrangères Shah Mehmood Qureshi, cité par des agences.

L'attaque a été revendiquée par un mouvement armé, l'Armée de libération du Baloutchistan (ALB), une province du sud-ouest du Pakistan, selon des médias. Karachi, la plus grande ville du Pakistan, avec plus de 15 millions d'habitants, et son centre financier, a connu des années de violences perpétrées par des groupes armés ou des criminels. La situation sécuritaire s'est néanmoins, largement améliorée à Karachi, comme dans le reste du Pakistan, même si quelques attaques s'y déroulent encore.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE BARAKI
NIF N° : 41000200001608501013

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 148/2018

La commune de Baraki lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, conformément aux dispositions des articles 39-40-42 et 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public relative au :
Réalisation des travaux de la rue reliant entre la cité 2004 logts et rue Mahdi Boualem et la rue périphérique autour du CEM DOUBI MADANI
- Commune de Baraki -

TOUTES LES SOCIÉTÉS ET LES ENTREPRISES AYANT :
- UN CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DES TRAVAUX PUBLICS.
- ACTIVITÉ PRINCIPALE CATÉGORIE 03 ET PLUS EN COURS DE VALIDITÉ.
- UNE MOYENNE DE CHIFFRE D'AFFAIRES DES BILANS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (2015-2016-2017) ≥ 10.000.000,00 DA.
- UNE ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION POUR UN PROJET SIMILAIRE.

soumissionner et retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Baraki, contre paiement d'une somme de 3000,00 DA (auprès de la trésorerie communale) les frais de documentaires non remboursable.

Les offres déposées en deux (02) exemplaires (un «01» Originale + une «01» copie) doivent comporter un dossier de candidature.

Une offre technique et une offre financière.

1 - Le dossier de candidature (Première enveloppe) contient :

- Une déclaration de candidature, dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, selon modèle joint.

- Une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, selon modèle joint.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats.
- Les statuts pour les sociétés uniquement pour les sociétés (Eurl, Sarl, Spa, Snc...)
- Cahier judiciaire, pour plus de détail voir les documents indiqués dans l'article 09 dans le cahier des charges.

2 - L'offre technique comprendra (Deuxième enveloppe) contient :

- La déclaration à souscrire, dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Cahier des charges dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire ou une personne dûment mandatée portant à la dernière page la mention manuscrite *LU ET ACCEPTÉ*.
- Mémoire technique permettant l'évaluation des offres techniques, planning et délai de réalisation des travaux.

3 - L'offre financière comprendra (Troisième enveloppe) contient :

- La lettre de soumission : modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire ou une personne dûment mandatée.
- Le bordereau des prix unitaires - modèle joint au cahier des charges dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant dénomination de l'entreprise, les références et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention : «À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

A Monsieur le Président de l'Assemblée populaire de Baraki
APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° :/2018
Réalisation des travaux de la rue reliant entre la cité 2004 logts et rue Mahdi Boualem et la rue périphérique autour du CEM DOUBI MADANI
- Commune de Baraki -

La durée de préparation de l'offre est de 15 jours à compter de la date de la première publication au BOMOP et publié dans (deux quotidiens nationaux en langue arabe et française). Le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à plus tard à 12h.
Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle est reportée au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30 au siège de l'APC de Baraki.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres à compter de la 1ère parution au Bomop, et dans deux quotidiens nationaux.

CET AVIS EST CONSIDÉRÉ COMME UNE INVITATION AUX SOUMISSIONNAIRES POUR ASSISTER À L'OUVERTURE DES PLS.

* N.B. : le cachet de l'entreprise est demandé au retrait du cahier des charges, lors de l'ouverture des plis et retrait complétement dossier.

* N.B. : le cahier des charges sera retiré en présence du gérant et un représentant dûment mandaté.

* N.B. : aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable dans les documents (lettre de soumission, BPU et DQE).

Syrie

47 combattants antidjihadistes morts dans des attaques de l'EI

Au moins 47 combattants d'une force kurdo-arabe soutenue par la coalition antidjihadistes emmenée par Washington ont été tués, vendredi et samedi, dans des contre-attaques du groupe Etat islamique (EI) dans l'est de la Syrie, selon une ONG.



Les Forces démocratiques syriennes (FDS) mènent depuis septembre une offensive contre un ultime réduit de l'EI dans l'est syrien, mais leur progression est ralentie par le mauvais temps, qui entrave aussi les raids aériens de la coalition internationale. Les Djihadistes offrent une résistance farouche dans cette poche située non loin de la frontière irakienne et lancent régulièrement des contre-attaques meurtrières pour défendre leur petit territoire dans ce secteur de la province de Deir Ezzor. Vendredi et samedi, ils ont visé plusieurs positions des FDS, tuant 47 combattants, a indiqué l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH). «Samedi à l'aube, ils ont

lancé trois assauts distincts», a précisé à l'AFP le directeur de l'Observatoire, Rami Abdel Rahmane. Les attaques ont visé, selon lui, les villages d'Al Bahra et de Gharanij, mais aussi un secteur près du champ pétrolier d'Al Tanak, en état d'activité, mais aussi utilisé comme position militaire par les FDS. Rien que samedi, 29 combattants des FDS ont été tués, selon Abdel Rahmane. Il précise qu'en deux jours d'affrontements, 39 djihadistes ont péri. Un porte-parole des FDS, Mustefa Bali, a confirmé sur son compte Twitter «une série d'attaques» de l'EI, mais assuré que les «terroristes» avaient essuyé des pertes humaines et battu en retraite. Bali indique que les

combats, menés par les FDS «avec le soutien de l'aviation de la coalition internationale», ont duré toute la journée. Sur ses chaînes Telegram habituelles, l'EI a publié un communiqué parlant de combats près des villages d'Al Bahra et Gharanij.

Raids «très limités»

Après une montée en puissance fulgurante en 2014 et la conquête de vastes territoires en Syrie et en Irak, l'EI a été laminé par plusieurs offensives lancées dans ces deux pays. Les FDS avaient été contraints fin octobre de reculer et de céder toutes les positions conquises auparavant dans le secteur, les djihadistes ayant déjà lancé à l'époque des contre-attaques meurtrières. Peu après, ils avaient annoncé un arrêt temporaire de leur offensive, en raison de bombardements menés par leur grand ennemi la Turquie, contre des positions militaires kurdes dans le nord syrien. Dix jours plus tard toutefois, l'opération avait été relancée. La coalition poursuit ses raids aériens contre la poche de l'EI, qui comprend, notamment, les localités de Hajine, Soussa et Al Chaafa, sur la rive orientale de l'Euphrate. Depuis vendredi, au moins 17 civils ont péri, selon l'OSDH, dans des frappes de la coalition visant ce réduit. Contacté par l'AFP, le colonel Sean Ryan, porte-parole de la coalition, a assuré ne pas avoir reçu d'informations faisant état de victimes civiles. Il a parlé de raids de la coalition «très limités en raison du temps». Déclenché en 2011 avec la répression de manifestations pacifiques par le régime de Bachar Al Assad, le conflit en Syrie s'est complexifié au fil des ans avec l'implication de

pays étrangers et de groupes djihadistes. Il a fait plus de 360 000 morts et des millions de déplacés et réfugiés.

«Gaz toxiques»

Dans le nord-ouest du pays, où se trouve l'ultime grand bastion rebelle et djihadiste, au moins neuf civils dont sept enfants ont été tués, ce samedi, dans des tirs d'artillerie du régime sur la province d'Idleb, selon un nouveau bilan de l'OSDH. Les tirs ont visé la localité de Jarjanaz, située dans la «zone démilitarisée», fruit d'un accord le 17 septembre entre la Russie, alliée du régime, et la Turquie, parrain des rebelles, pour séparer les territoires insurgés d'Idleb des régions gouvernementales, dans le nord-ouest syrien. L'accord pour une zone démilitarisée devait officiellement entrer en vigueur à la mi-octobre, mais sur le terrain certaines dispositions n'ont pas été respectées, et des escarmouches opposent régulièrement les forces de Bachar Al Assad aux rebelles et djihadistes. Plus tard en soirée, dans la métropole voisine d'Alep, tenue par le régime, une cinquantaine de cas de suffocation ont été rapportés et les médias officiels ont accusés les insurgés d'avoir mené une attaque aux «gaz toxiques». Le directeur des services de santé d'Alep, Ziad Hajj Taha, a évoqué une «probable» attaque «au gaz de chlore» alors qu'il était interrogé par la télévision étatique. Ce n'est pas la première fois que les médias étatiques accusent les rebelles d'une attaque aux «gaz toxiques» contre Alep. A plusieurs reprises le régime a lui-même été accusé d'avoir mené des attaques chimiques meurtrières contre des bastions rebelles, ce qu'il a toujours réfuté.

Libye

12 éléments de l'EI tués par l'armée après une attaque meurtrière

L'armée libyenne et les forces de sécurité ont abattu 12 éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) près de la ville de Tazirbu (sud-est) après une attaque meurtrière survenue, vendredi, a indiqué une source militaire, ce samedi soir. Les forces conjointes «ont poursuivi les traces des terroristes, qui s'étaient cachés dans les régions inhabitées à l'ouest de Tazirbu», selon la même source. Des véhicules armés ont été détruits, des armes et des munitions ont été saisies, a-t-elle ajouté. Cette ville, une petite oasis, a connu une attaque meurtrière, vendredi, lorsque des dizaines d'assaillants dans des véhicules

armés ont ciblé un poste de police et un certain nombre de bâtiments du gouvernement, tuant huit personnes et en blessant plus de quinze autres.

Les terroristes avaient également pris des dizaines de personnes en otage avant de partir.

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a condamné l'attentat, appelant les parties en conflit à «cesser immédiatement de cibler des personnes et objets civils, conformément au droit humanitaire international». Tazirbu possède l'une des plus importantes sources d'eau souterraine approvisionnant les villes de l'ouest et du centre de la Libye.



Archéologie

L'Égypte dévoile un tombeau et des sarcophages à Louxor

Un tombeau, des sarcophages et plusieurs objets funéraires de l'Égypte ancienne découverts dans une nécropole de Louxor, dans le sud du pays, ont été dévoilés, ce samedi, en présence du ministre des Antiquités. Ces découvertes, réalisées par des missions archéologiques égyptienne et française, ont été présentées à la presse devant le célèbre temple funéraire de la reine Hatchepsout, qui se trouve près de la nécropole d'Al Assassif, sur la rive ouest de Louxor. Cette nécropole, entre la vallée des Reines et la vallée des Rois, était destinée aux nobles et hauts responsables

proches des pharaons. Selon le ministère des Antiquités, le tombeau découvert date du Moyen-Empire (XI^e et XII^e dynastie) et appartient à «Thaw Irkhet If», présenté comme le superviseur des momifications dans le temple de Mout, situé sur le célèbre site de Karnak, également à Louxor. Le Conseil suprême des antiquités égyptien a découvert «un nouveau tombeau (...) avec de très belles peintures», a indiqué le ministre des Antiquités Khaled Al Anani lors d'une conférence de presse. Ce tombeau contient de «nombreuses trouvailles», s'est-il félicité. Il s'agit de divers

objets funéraires, dont deux sarcophages datant de la basse époque, des statues et quelque 1000 petites statuette funéraires en bois, faïence et argile, appelées «ouchebtis». Une mission de l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) et de l'Université de Strasbourg a pour sa part découvert dans une autre tombe, dans la même nécropole d'Al Assassif, deux autres sarcophages datant, eux, de la XVIII^e dynastie, a ajouté Anani. L'un d'eux contenait la momie «bien conservée» d'une femme nommée Thuya, a indiqué le ministère dans un communiqué.

• Arabie saoudite Le prince héritier saoudien attendu au Bahreïn dans le cadre d'une tournée à l'étranger

Le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane, attendu au Bahreïn, ce dimanche, dans le cadre de sa première tournée à l'étranger. Après avoir entamé sa tournée, jeudi, aux Emirats arabes unis, un de ses plus proches alliés, Mohammed ben Salmane s'entretiendra avec le roi Hamad de Bahreïn, a indiqué, ce samedi, l'agence étatique Bahrain News Agency. Les deux hommes «discuteront des profondes relations fraternelles et historiques qui lient les deux pays et peuples frères, en plus des derniers développements régionaux, arabes et internationaux», selon un communiqué de la cour royale de Manama cité par l'agence. La tournée du prince héritier est effectuée sur «instruction» de son père le roi Salmane, selon l'agence de presse saoudienne, qui n'a pas précisé quels pays il allait visiter. Le prince héritier doit également participer au sommet du G20 en Argentine la semaine prochaine, en marge duquel il pourrait rencontrer le président turc Recep Tayyip Erdogan, selon le porte-parole de la présidence turque.

• Colombie Un séisme de magnitude 6,1 secoue des îles au large des côtes

Un séisme de magnitude 6,1 a secoué des îles au large de la Colombie dans la mer des Caraïbes, ont indiqué les autorités précisant qu'il n'était toutefois pas nécessaire de lancer une alerte au tsunami. Les autorités colombiennes n'ont pas fait état de victimes ou de dégâts. Le tremblement de terre s'est produit à 32 km au sud-est de Mountain (Colombie), à 03h40 GMT, ce dimanche, a annoncé l'Institut géologique américain USGS. L'Institut de géologie colombien et l'USGS ont précisé que l'épicentre avait été localisé à une profondeur de 10 km. Les autorités colombiennes ont indiqué que la secousse a été ressentie dans les municipalités de San Andres, Providencia et Santa Catalina, situées dans l'archipel du même nom. L'archipel colombien se trouve à environ 220 km de la côte est du Nicaragua.

PLF 2019

Raouya présente le texte devant le Conseil de la nation

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a présenté, hier, le projet de loi de finances (PLF 2019) devant le Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par Abdelkader Bensalah, en présence de membres du gouvernement.

Lors de la présentation, Raouya a rappelé la non-intégration de nouveaux impôts dans le texte de cette loi qui a préservé également le caractère social du budget et ce, malgré la crise financière. Un texte qui traduit, dans sa globalité, la continuité des efforts consentis par l'Etat visant à alléger les effets de la récession des ressources financières sur l'économie nationale dans un contexte caractérisé par des tensions pesant sur les équilibres internes et externes du pays sous l'influence du recul des cours du pétrole. Les dispositions législatives prévues dans le projet de loi, a-t-il expliqué, ont pour objectifs l'amélioration des revenus de l'Etat, la coordination et la simplification des procédures, la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, outre l'encouragement et la promotion de l'investissement productif et la bonification des taux d'intérêts bancaires au profit des citoyens. Le texte consacre, à cet effet, la poursuite du contrôle de la dépense publique dans le but de limiter l'impact de ces tensions sur le Trésor public. A cette occasion, le ministre a fait état de certains indices économiques qui ayant marqué les neuf premiers mois de 2018, rappelant le ralentissement de la moyenne d'inflation de l'ordre de 4,45%, contre 5,65% durant la même période de 2017. Le déficit de la balance commerciale du pays a baissé lors de cette période à 3,7 milliards USD, contre 8,5 milliards USD en 2017. Cette baisse s'explique par la hausse des exportations des hydrocarbures d'un taux de 14,5%, ainsi que les exportations hors hydrocarbures s'élevant à quelque 60% pour passer à 2,78 milliards USD fin septembre 2018, et ce, en parallèle avec un recul très léger en matière d'importation. La moyenne du prix du baril de pétrole a atteint, lors de la même période, 72,5 dollars, contre 51,3 dollars durant la même période de 2017. Pour ce qui est du taux de change du dinar par rapport au dollar américain (USD), il a été fixé à 115,95 DA/1 dollar américain (USD), en baisse de (-5,41%), par rapport à la même période de l'année 2017) et à 123,74 DA/1 euro, soit en baisse de (-11,84%). Le ministre a indiqué que les réserves de change ont atteint 88,61 mds USD, fin juin 2018. Le PLF 2019 prévoit un recul des réserves de change à 62 mds USD en 2019, puis à 47,8 mds USD en 2020, ensuite à 33,8 mds USD en 2021. S'agissant des recettes de l'Etat, le ministre a rappelé leur hausse de plus de 4,477 mds de dinars fin juillet 2018, soit en hausse de (+11,2%), comparativement à la même période de l'année 2017). Rappelant les principaux chiffres du texte de loi, le ministre a fait savoir que le PLF 2019 prévoit une croissance de 2,9% pour l'exercice 2019, contre une croissance hors hydrocarbures de 3,2%. Il a été élaboré sur la base d'un prix référentiel de 50 dollars (USD)/baril de pétrole algérien «Sahara Blend» et sur la base du prix du marché à 60 USD.

Pour ce qui est du taux de change du dinar algérien, le même texte de loi indique qu'il devrait se situer autour de 118 dinars/dollar, prix moyen annuel pour la période 2019-2021 avec une inflation de 4,5% en 2019 et 3,9% en 2020 et 3,5% en 2021. Devant des prévisions faisant état d'un recul des exportations des hydrocarbures de 1% en termes de volume, pour s'établir à 33,2 mds USD en 2019, il est prévu une croissance hors hydrocarbures en termes de volume, grâce à la contribution des secteurs du bâtiment et des travaux publics à hauteur de 4,7%, l'industrie (5%), l'agriculture (3,7%) et les services marchands (4%) et les services non-marchands (1,8%). A moyen terme, la croissance économique augmentera à 3,4% en 2020 et 3,2% en 2021 avec une moyenne de croissance hors hydrocarbures de 3,1% en 2020-2021, a ajouté le ministre. Le ministre prévoit également une hausse du volume d'exportations des hydrocarbures de 4,2% en 2020 avec des recettes estimées à 34,5 mds USD et de 2% en 2021 avec 35,5 mds USD de recettes. Représentant les mesures engagées par le gouvernement en vue d'encadrer les importations, le projet de loi prévoit, poursuit Raouya, un recul de l'importation des marchandises) 44 mds USD en 2019, 42,9 mds USD en 2020 et de 41,8 mds USD en 2021. De ce fait, le déficit de la balance commerciale ralentira progressivement pour passer de 10,4 mds USD en 2019, à 8,2 mds USD en 2020 et 6,4 mds USD en 2021. Pour la période 2019-2021, le PLF prévoit une baisse continue de la balance des paiements qui devrait passer de 17,2 mds USD en 2019, à 14,2 mds USD en 2020, puis 14 mds USD en 2021.

Baisse du budget d'équipement et hausse des dépenses de gestion

Le PLF 2019 prévoit une baisse de 10,9% des dépenses d'équipement et une hausse de 8,1% des dépenses de fonctionnement, induisant un déficit du Trésor public de -10,4% par rapport au produit intérieur brut (PIB) (contre -11% en 2018). Sur un total de dépenses estimé à 8.557,2 milliards de dinars, le projet de loi prévoit une hausse des dépenses de fonctionnement de 4.954,5 milliards de dinars en 2019 (+8,1%) contre des dépenses d'équipement estimées à 3.602,7 milliards de dinars (-10,9%). Les recettes budgétaires prévues pour 2019 s'élèvent à 6.507,9 milliards de dinars, dont 2.714,5 milliards de dinars de fiscalité pétrolière inscrite au budget. La fiscalité pétrolière devrait atteindre 3.201,4 milliards de dinars en 2019. Toutefois, le déficit du Trésor public prévu par rapport au Produit intérieur brut (PIB) baissera à -5,7% en



2020 et à -5% en 2021, selon les prévisions du ministère des Finances. Le financement du déficit du Trésor public entre 2019 et 2021 «connaîtra une sorte de pression, en dépit du recours au financement non conventionnel et au prélèvement à partir du Fonds de Régulation des Recettes (FRR) durant cette période». Cependant, le besoin au financement non conventionnel «baissera», en passant à 1.874,4 milliards de dinars en 2019, 746,5 milliards de dinars en 2020 et 796,5 milliards de dinars en 2021, précise le ministre. Au terme de la présentation du ministre, le rapporteur de la commission des Finances et du budget de l'assemblée a procédé à la lecture du rapport préliminaire de la commission sur le projet de loi avant l'entame du débat par les membres du conseil. Le ministre répondra, lundi, aux interrogations des membres du conseil. Le texte sera voté lors d'une séance plénière prévue mercredi 28 novembre.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE M'SILA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE M'SILA

NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE : 098128015010244

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES 2018/05

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour l'approvisionnement de l'établissement public hospitalier de M'Sila pour l'année 2018 en consommables, en lots suivants :

- Lot N° 06 : CONSOMABLE D'ANESTHÉSIE

- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'établissement public hospitalier de M'Sila (bureau des marchés publics).
- Les offres accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous mentionnées, doivent être déposées suivant la formule suivante :

1. Le dossier de candidature

- La déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité remplie et signée par le soumissionnaire.
- Une copie certifiée conforme du statut de l'entreprise ou la société.
- Procuration pour le gérant valable.
- Tous les papiers qui permettent d'évaluer les capacités des soumissionnaires.
- capacités fonctionnaires : la qualification, l'agrément et la qualité.
- capacités financières : les bilans financiers.
- capacités techniques : moyens humains et matériels et bonnes exécutions.

2. L'offre technique comprendra :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire.
- Extrait de rôle apuré au nom du soumissionnaire (domiciliation du soumissionnaire).
- Le numéro d'identification fiscale (copie conforme I).
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité du soumissionnaire ou du responsable de la société.
- Un extrait du casier judiciaire N° 03 une copie originale en cours de validité.
- Bilans financiers des 03 dernières années 2015-2016 et 2017.
- Copie d'algérienne production.
- Copie de délai de livraison.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux.

- Les références professionnelles appuyées d'attestations de bonne exécution (originales ou copies certifiées conformes) pour 2015-2016 et 2017.
- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire.

3. L'offre financière comprendra :

- La lettre d'engagement signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.
Le dossier de candidature, l'offre technique, l'offre financière sont mis dans des enveloppes séparées, les enveloppes sont mises dans une enveloppe fermée contenant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 05/2018
APPROVISIONNEMENT EPH M'SILA EN DENRÉES MÉDICAMENTES, PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET AUTRES DESTINÉS À LA MÉDECINE HUMAINE ET DISPOSITIFS POUR L'ANNÉE 2018
- Lot N° 06 : CONSOMABLE D'ANESTHÉSIE
(Ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et évaluation)

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à partir de la première parution de cet avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou au Bomop. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée ci-dessus + délai de trois (03) mois. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h00 à 12h00. Par le présent avis, les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 au siège de l'établissement public hospitalier de M'Sila.

Sudoku N° 1952

3						9		
		7			6		2	
1				2			3	5
	3			7			6	8
		5				3		
2	9			3			4	
5	1			8				9
	2		7			8		
		6						4

Codes N° 1952

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
												P

Accident, déboire

14	15	16	17	18
B	G	F		D

4	10	10	8	3	2		4	11	10	2	3	7	2
12	9	2	6	4	7	4	11	2		6	8	2	
2		9	13	10	4	6	2	8	9		14		3
8	11	7	2	9	13	2	8	9	2	1	2	6	7
9	4	13		4		3	9		15	2	9	2	9
2	6	16	13	11	2		13	6	8	3	13	7	2
	15	13	6		12	2	7	8	11	4	6	7	3
3	8	10	17	7	2		2	11	4	5	2	2	3
10	13	4		4	9	4	3		9	2		7	
17	9	7	2	13	11	3		12	13	6	10	2	9
7		2	7	6	4		14	8	3	7	2		17
7	17	8	9		6	17	2		2	8	18	2	3
	16	9	2	7	4	14	11	2	9	2	7	3	
13	16	3		4	13	3	2		3	2		10	2

Il créa les voitures-lits

15	2	17	9	15	2		1	17	9	7	13	1	2
9		12	8	11	11	1	4	6					

Pêle-mêle

Un guerrier japonais d'avant 1868

--	--	--	--	--	--	--	--

- | | | |
|-----------|-----------|----------|
| ABLETTE | FABULE | NUISETTE |
| AMIDON | FELINE | PARADIS |
| AVALISANT | FUSIONNER | PLATRE |
| BABILLE | INASSOUVI | RAMIFIER |
| BOUDIN | INFANT | RIMMEL |
| BUVETTE | JURER | SORNETTE |
| CIVILISE | MEMENTO | SOUTIRER |
| DETENTION | MESSAGE | VANITE |
| ENTERINE | MULOT | VIERGE |

T	E	S	S	O	R	N	E	T	T	E	N	J	N	E
I	N	N	P	R	I	M	M	E	L	R	O	U	E	S
V	A	A	I	A	U	N	N	A	A	M	I	R	R	I
U	O	O	S	L	R	T	F	M	B	S	T	E	T	L
O	T	E	O	I	E	A	I	A	E	L	N	R	A	I
S	N	T	G	R	L	F	D	T	N	N	E	I	L	V
S	E	I	R	I	A	T	I	O	T	T	T	P	I	
A	M	N	D	E	E	E	V	I	S	U	E	U	T	C
N	E	A	R	U	V	I	S	A	M	I	D	O	N	E
I	M	V	R	U	O	U	V	E	G	A	S	S	E	M
E	L	U	B	A	F	B	A	B	I	L	L	E	A	I

Mots fléchés N° 1952

RISQUE, ENNUI, SUBMERGEE	CONFÉDÉRÉ, SILLON DE CHEMIN	EAU DE CANARD	CLAMEUR	UN ARBRE, PRÉNOM DE ROHMER	O	DÉRANGES, AGITÉE	STOKES EN SYMBOLE
			GOBELETS, COUPES, COMPLETS, INTÉGRAUX				
APPEL PEU DISCRET, REFUS EN UN MOT		ARMEMENT DE NOUVEAU, FIT UNE CITATION					
		PLACÉ AU 100° RANG					TRISTE
REFUSAI D'AVOUEUR, FEMME DE L'ÉDEN			MOUVEMENT MACHINAL		GRANDE NATION, BOLETS		
	ENSEMBLE MUSICAL, FRIQUÉ			CELA MAIS FAMILIER, RECUEILS DE LOIS		SÉANCES, DÉLIBÉRATIONS	
MUSA, SE PROMENA, ENROBAGE DE ROUE			BRÛLE DE L'ENCENS, À L'ÉCART DU MONDE				
		IRIDIUM DU LABORANTIN		FAIRE UN CHOIX, COUPAIT LE SOMMET			
MANAGÉ	DÉTENUES, EUES						UN SUJET PLURIEL
		PLACES DES GROS TITRES	LES TIENS		TELEMENT, CROQUE SOUS LA DENT		
PRÉFIXE DE L'ORL	VRAIMENT MAUVAISES, SCIE OU TOURNEVIS				UN POIL À MASCARA, IL EST VIVANT		
		TERME DE NÉGATION	FERMÉS		DIEU AVEC UN ARC ET DES FLÈCHES		
CÔTÉ OÙ LE SOLEIL SE LÈVE	ÉPUISE, FATIGUE LES NERFS, ENVRER		CIBLE DE TIREUR, SERVICES AU TENNIS				ESPOIR
		SOUILLÉ, BRANCHAGE		FINASSA, PARTIES DU TOUR			
ÉLÉMENT D'OISEAUX, FRIVOLES, INFIDÈLES		APPRECIÉES, ESTIMÉES, DIRIGEAS				RÈGLES ANCIENNES	
				ESPÈCE HUMAINE	NE PARLA PAS (SE), CA BOUME! (ÇA)		
ROSE OU TULIPE	LES MIENS		A CHANGÉ D'AVIS (S'EST) ET PAF!				
			RELATIF AU PAPE, NOMBRE DE CHERCHEUR			MÉTAL PRÉCIEUX	
DOIT ÊTRE VITE FAIT	AIGLE OU FAUCON				OBJET DE LOTERIE		
		FORTUIT, IMPRÉVU					

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
PLATRE, COMPTEUR	AMAS, OMA, AVALISANT, BUVETTE, CIVILISE, DETENTION, ENTERINE, FABULE, FELINE, FUSIONNER, INASSOUVI, INFANT, JURER, MEMENTO, MESSAGE, MULOT, NUISETTE, PARADIS, PLATRE, RAMIFIER, RIMMEL, SORNETTE, SOUTIRER, VANITE, VIERGE	627 831 495 813 945 276 549 672 318 196 783 542 732 154 869 458 269 731 975 426 183 264 318 957 381 597 624



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompier : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

- 08h00 : Bonjour d'Algérie
- 09h30 : Djourouh El Hayet
- 10h15 : Dar Da Méziane III
- 10h35 : E'thawre El Khariq
- 11h00 : Canal foot
- 12h00 : Journal télévisé en français
- 12h25 : Santé mag

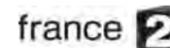
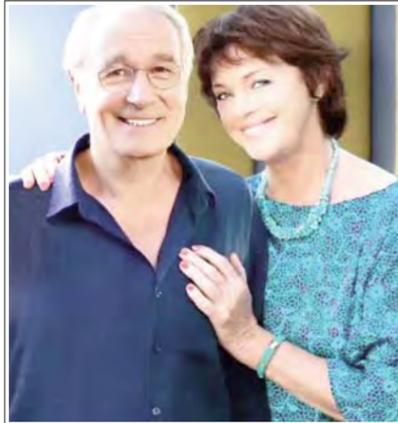
- 12h50 : Kole Awladi
- 14h10 : Hadaïqe Oua Moudoun
- 14h35 : Assrar El Madhi II
- 15h15 : Beyblade
- 15h40 : Ikhoua El Fadha'e
- 16h10 : Djourouh El Hayet
- 16h50 : 52 chrono

- 18h00 : Journal télévisé en amazigh
- 18h25 : Radjeli chef
- 19h00 : Journal télévisé en français
- 19h25 : Dans le champ (chef opérateur du son)
- 20h00 : Journal télévisé du 20h
- 20h45 : Questions d'actu



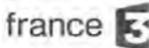
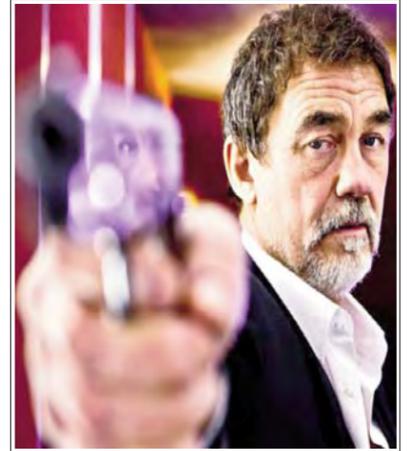
21h00 : Une famille formidable

Cela fait maintenant plus de trois mois que Catherine est en prison. Bien qu'elle se soit très bien intégrée, elle n'attend qu'une chose : être libérée. Florence, son avocate, entrevoit bientôt un espoir après avoir découvert que quelqu'un a falsifié son écriture pour détourner l'argent de la fondation...



21h10 : Les rivières pourpres

Le cadavre d'un chasseur est retrouvé dans la forêt de Dambach, près de la frontière franco-allemande. Il a été mutilé, dans une mise en scène qui rappelle la pirsch, une chasse ancestrale à l'arme blanche. La victime est le jeune héritier de l'une des plus grandes fortunes européennes, les Von Geyersberg. Alors que les policiers Pierre Niémans et Camille Delaunay...



21h05 : Faut pas rêver

Cette province de l'est du Canada respire pendant le fameux été indien. Carolina de Salvo plonge dans cet univers de couleurs, juste avant l'hiver. Elle part à la rencontre d'Alain Priem, un ancien pilote de Mirage 2000 qui s'est installé dans le sud du Québec pour assouvir sa passion de l'hydravion...



21h10 : Hippocrate

Dans un hôpital public, un patient décède suite à une infection virale. Par mesure de sécurité, les docteurs titulaires sont placés en quarantaine durant 24 heures. Chloé, Alyson et Hugo, trois internes, et le Dr Arben Bascha, médecin légiste, doivent veiller au bon fonctionnement du service et s'occuper des malades...



20h55 : Le train sifflera trois fois

A 10h30, à Hadleyville, le shérif Will Kane épouse Amy. La jeune mariée appartient à la communauté quaker et Will a décidé de renoncer à ses fonctions pour être en accord avec les principes de cette religion. Alors qu'il remet son insigne de shérif...



21h00 : L'amour est dans le pré

Ces quinze semaines de rencontres et d'émotions s'achèvent ce soir. Pour ce dernier épisode de la saison 13, Raoul, Vincent, Guy, Emeric, Ricou, Patrice et Jean-Claude se confient à Karine Le Marchand. Certains agriculteurs sont accompagnés de leur moitié. Les fermiers relatent tour à tour l'incroyable aventure...



21h00 : Jurassic World

Zach et Gray sont envoyés par leur mère passer une semaine sur une île du Costa Rica qui abrite le Jurassic World, un parc d'attractions mettant en scène des dinosaures grandeur nature. Les adolescents doivent être pris en charge par leur tante...



20h55 : Crimes

Les disparus de Mirepoix. Le 30 novembre 2017, en fin d'après-midi, Christophe Orsaz et sa fille de 18 ans, Célia, disparaissent mystérieusement à Mirepoix, dans l'Ariège. La jeune fille devait se rendre en train à Toulouse. Leur véhicule a été découvert calciné par un sapeur-pompier à Puivert, dans l'Aude...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaïd - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Coupe du monde de fleuret féminin - Tableau des 32

L'Algérie éliminée par l'Irlande (45-32)

La sélection algérienne de fleuret féminin a été éliminée, hier, de la première étape de la Coupe du monde qui se déroule à la salle Harcha-Hacène d'Alger, après sa défaite au Tableau des 32 contre l'Irlande (45-32).

Une élimination précoce lourde de conséquences, puisque le quatuor national, composé de Meriem Mebarki, Sonia Zeboudj, Inès Fellah et Narimène El Houari, ne pourra même pas disputer les matchs de classement, car pour cela, il fallait atteindre au moins le Tableau des 16. «Notre élimination est assez logique, car nous avons participé à cette Coupe du monde avec de jeunes fleuretistes qui appartiennent encore aux catégories cadettes et juniors, alors que l'Irlande a aligné des seniors parfaitement aguerries», a indiqué à l'APS le sélectionneur national Zaki Tayer. Ce dernier s'est même dit «très satisfait du parcours» de ses jeunes protégées qui ont «réussi un total de 32 touches» contre des adversaires nettement plus expérimentées. La principale satisfaction de Tayer provenait cependant du fait que «l'Algérie s'est positionnée devant la Tunisie et l'Egypte» dans le classement «par équipes», ce qui la place dans un meilleur couloir en vue d'une qualification aux prochains jeux Olympiques, prévus en 2020 à Tokyo (Japon). En effet, la sélection égyptienne a été éliminée au Tableau des 32 par l'équipe de Taipei chinois (45-26) au moment où la Tunisie n'a même pas pris part aux épreuves «par équipes» de cette première étape de la Coupe du monde 2018. Le tableau des 16 propose les duels suivants : France-Espagne, Italie-Chine Taipei, Russie-Irlande, Hongrie-Canada, Corée du Sud-Hong Kong, Allemagne-Chine, Ukraine-Etats-Unis et Japon-Pologne. Les demi-finales et matchs de classe-



ment sont prévus dimanche après-midi à partir de 14h30, alors que la finale se déroulera vers 17h00, également à la salle Harcha. Les médailles de bronze de cette étape de Coupe du monde sont revenues à la Russe Inna Deriglazova et à l'Italienne Marina Batini, alors que les Algériennes n'ont pas réussi à franchir le premier tour de la compétition. L'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), l'unique en Afrique, en est à sa 6e édition consécutive.

L'Italienne Elisa Di Francisca sacrée pour la 2e fois à Alger

L'Italienne Elisa Di Francisca a remporté pour la 2e fois de sa carrière l'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), en s'imposant devant la Japonaise Sera Azuma sur le score de 15 touches à 11, en finale disputée samedi à la salle Harcha-Hacène. Di Francisca (35 ans), déjà vainqueur de l'étape d'Alger en 2016 et qui revient après deux ans d'arrêt dus à la naissance de son fils, a fait jouer son expérience pour contenir la fougue de la jeune japonaise Sera Azuma (19 ans), qui a éliminé la N°1 mondiale, la Russe Inna Deriglazova en demi-finale. Après un premier round d'observation, la championne olympique en 2012 à Londres a creusé l'écart progressivement en plaçant des attaques précises en réponse à la rapidité de la japonaise. En tête (11-06) à l'entame du dernier round Di Francisca a continué à gérer son avance pour finalement s'imposer sur le score de 15 touches à 11. «C'est une victoire très importante pour moi après deux ans d'absence et la naissance de mon fils Matéo. Je suis très contente d'autant plus que c'est ma 2e victoire à l'étape d'Alger», a déclaré Di Francisca. «C'était une finale très difficile face à la jeune Azuma qui pratique un jeu très rapide et agressif. J'ai réussi à marquer des points importants pour assurer la victoire», a-t-elle ajouté. Les médailles de bronze de cette étape de Coupe du monde sont revenues à la Russe Inna Deriglazova et l'Italienne Marina Batini. L'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), première des huit étapes inscrites au programme de la fédération internationale d'escrime (FIE), a enregistré la participation de 156 fleuretistes, représentant 36 pays, dont 6 Algériennes. Les Algériennes Meriem Mebarki (69e mondial), Sonia Zeboudj (72e), Inès Jad Fellah (108e), Yasmine Tantast (493e), El Houari Narimène (501e) et Chaïma Nihal Guemmar (506e), n'ont pas réussi à franchir le premier tour de la compétition. L'étape d'Alger du Mondial-2018 s'est poursuivie, hier, avec le déroulement de l'épreuve par équipes avec les éliminations directes, à partir du tableau des 16. Pour l'épreuve par équipes, l'Algérie sera représentée par le quatuor El Houari, Fellah, Mebarki et Zeboudj. L'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), l'unique en Afrique, en est à sa 6e édition consécutive.



Open africain de Yaoundé (judo)

L'Algérie provisoirement en tête



La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a dominé la première journée du tournoi international «Open africain de Yaoundé» disputée samedi au Cameroun, en raflant sept médailles, dont cinq en or. Ces breloques en métal précieux étaient l'œuvre de Mecerem Hadjer (-48 kg), Salim Rebahi (-60 kg), Faïza Aïssahine (-52 kg), Amina Belkadi (-63 kg) et Fethi Nourine (-73 kg), au moment où leurs compatriotes Yamina Halata (-57 kg) et Kenza Naït Amar (-63 kg) se sont contentées respectivement de l'argent et du bronze. Grâce

à cette belle moisson, l'Algérie domine la compétition, loin devant la Côte d'Ivoire, 2e au classement provisoire avec 1 or et 1 argent, au moment où le Botswana a créé la surprise en prenant la 3e place avec déjà une médaille d'or. De grandes nations européennes comme le Portugal, la Grande-Bretagne et la France ne comptent encore aucune médaille dans ce tournoi qui a drainé la participation de 118 judokas (71 messieurs et 47 dames) représentant 20 pays. L'Algérie, qui a engagé un total de 14 judokas dans cette compétition, pourrait améliorer sensiblement sa moisson lors de la deuxième journée, prévue dimanche, après l'entrée en lice d'Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Kaouther Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames. Le seul Algérien à avoir connu une élimination précoce jusqu'ici, c'est Houd Zourdani, qui a été sorti dès le premier tour chez les moins de 66 kg, après sa défaite contre le Tchadien Oumar Hussein, au moment où Imène Agouar s'est contentée de la 5e place chez les moins de 63 kg. A signaler que le Cameroun, pays organisateur de cette compétition, a engagé un nombre record de 62 judokas (39 messieurs et 23 dames).

Tournoi ITF juniors Meknès Ismaïlia

Bekrar et Boukholda dans le tableau final

Les joueuses algériennes de tennis Ines Bekrar et Houria Boukholda ont été admises dans le tableau final du tournoi international ITF juniors Meknès Ismaïlia, prévu au Maroc du 26 novembre au 1er décembre, selon les listes des participants dévoilées dimanche par les organisateurs. Outre Bekrar (541e mondiale juniors) et Boukholda (1389e), l'Algérie sera présente avec deux autres joueurs qui disputeront la phase de qualifications. Il s'agit de Mohamed Lebdi Forkan (2231e) et Bouchra Rehab Mebarki (1884e). Ce tournoi de grade 5 sera disputé sur les courts en terre battue du Tennis club de Meknès. Plusieurs joueurs et joueuses relativement assez bien classés sur la scène mondiale prendront part à ce rendez-vous, à l'image de la Marocaine Sara Akid (264e) et du Malgache Toky Ranaivo (472e).



Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ADRAR

NIF : 4080 15 00000 1062

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des travaux publics de la wilaya d'Adrar informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 07/2018, première parution dans El KORA NEWS du 13/05/2018 - L'Echo d'Algérie le 14/05/2018, relatif à l'opération «Entretien des routes nationales - Exercice 2018» à pour objet :

Projet - 3 : location externe

LOT N° 04 : location d'un chargeur sur pneu avec conducteur
LOT N° 05 : location d'un bulldozer avec conducteur

Que l'évaluation des offres a donné l'attribution provisoire suivante :

Lot N°	Entreprise	Note technique / 100	Montant de l'offre	Obs.
04	ETPH KADIRI TOUHAMI NIF : 1710817000930192	-	7.996.800,00 DA en TTC	Préqualifié techniquement - moins-disant
05			Inférieur	

Les soumissionnaires qui contestent cette attribution provisoire, peuvent introduire leurs recours, dans un délai de dix (10) jours compter de la 1ère parution de cet avis dans la presse ou au BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Adrar.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités de se rapprocher des services de la DTP, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour leur communiquer leurs résultats par écrit.

Académies de football des clubs européens en Algérie

Réalité ou supercherie ?

Après l'Espanyol de Barcelone et le Milan AC, le FC Barcelone envisage à son tour d'installer une école de football dans notre pays. Hier, 2 dirigeants du Barça, le 3^{ème} vice-président, Jordi Moix, ainsi que le président de Las Penas (Associations de supporters), Pau Vilanova, ont animé une conférence de presse à l'Institut Cervantès d'Alger, pour expliquer le projet du grand club catalan en Algérie.

Un projet qui reste, néanmoins, vague et beaucoup se demandent si cette sortie médiatique ne s'est pas tenue juste pour étendre un peu plus l'aura du FC Barcelone à l'étranger sachant que le Barça est très suivi chez nous. «Nous sommes venus semer les graines d'une représentation du FC Barcelone en Algérie», s'est contenté d'annoncer Jordi Moix. Rien de concret en somme. Une sortie «diplomatique» à laquelle on a voulu donner un cachet solennel pour susciter une plus grande audience, on suppose. Cela nous emmène justement à évoquer le rôle de ces académies de football des clubs européens installés chez nous. Sont-elles rentables pour le football algérien ? Fonctionnent-elles selon le modèle européen ? Ou s'agit-il seulement d'un «emprunt» d'une marque déposée pour attirer une clientèle bien particulière ? Pour inscrire son enfant dans ce genre d'académie, il faut, en effet, déboursier beaucoup d'argent. Ce ne sont pas les formateurs qui vont sillonner le pays à la recherche des talents en herbe. Il n'y a pas de place pour «les pauvres», ce sont généralement les enfants des nantis qui intègrent ces écoles. Peut-on dès lors parler de détection de talent ? C'est plus une opération lucrative pour des opportunistes qui ont flairé le bon filon pour se

remplir les poches. D'ailleurs, l'on n'entend pas parler de ces académies sur la scène footballistique. Elles n'ont pas fait leurs preuves sur le terrain. Du moins pas pour le moment. Un président d'une école de football, qui a voulu garder l'anonymat, nous a confié que ce genre d'académie n'apporte rien de spécial. Ce sont des formateurs algériens qui encadrent les jeunes. Les coaches étrangers viennent sporadiquement pour des stages de recyclage de quelques jours. Une dispense du savoir-faire au compte-gouttes sans une réelle implication. Si on cherche la frime, c'est bien, mais il ne faut pas s'attendre à ce que des génies sortent de ces académies. On est loin du modèle du Paradou qui a porté ses fruits, puisque de nombreux jeunes issus de cette académie font les beaux jours des grands clubs algériens. Certains d'entre eux évoluent même Europe, à l'instar de Bensebaini et Atal. Ils sont également régulièrement présents dans les différentes sélections nationales. L'on se demande alors pourquoi ces clubs européens permettent que leur nom soit associé à ce genre d'école improductive. Sans un investissement réel et sincère de leur part, il ne peut y avoir des résultats concrets. Mais est-ce leur intention ? Pour le moment, c'est juste une opération marketing, sans plus et... sans lendemain.

Ali Nezioui



Entente de Sétif

Zekri, nouvel entraîneur



La direction de l'Entente de Sétif (Ligue 1 Mobilis) a désigné, samedi soir, Noureddine Zekri, comme nouvel entraîneur de l'équipe en remplacement de l'ex-coach, Rachid Taoussi. La signature du contrat en vertu duquel le nouvel entraîneur sera à la tête de la régie technique de l'aigle noir jusqu'au terme de la saison sportive 2018/2019, a eu lieu au siège de l'Entente de Sétif à la cité Boumarchi (Centre ville), en présence de nombre de cadres diri-

geants de l'équipe.

Le nouvel entraîneur de l'ESS, grâce auquel l'équipe s'est classée, au terme de la saison 2009/2010, en seconde position en Championnat national, et remporté la Coupe d'Algérie, la Coupe de la Confédération Africaine de Football, la super-coupe de la CAF, et s'est qualifiée au tournoi de la Ligue des Champions d'Afrique, tentera de coacher au mieux les Lions de l'Atlas pour décrocher d'autres titres.

MO Béjaïa

Plusieurs joueurs ciblés au mercato hivernal

Apparemment, les dirigeants du MOB ne veulent pas rater le mercato hivernal. Ils ont déjà établi la liste des joueurs ciblés et celle des éléments qui seront libérés. Bien que la direction ne veuille rien débattre à propos des joueurs en cours de négociation, on a pu avoir le nom de l'un des joueurs qui serait apparemment très proche du club phare de la Soummam. Ainsi, il paraît que la direction des Vert et Noir serait en négociations avancées avec le milieu de terrain de l'USM Alger, à savoir Amir Sayoud. En effet, le joueur a de fortes chances d'être une des nouvelles recrues béjaouie de ce mercato hivernal. Le milieu de terrain de la JS Kabylie, Salim Boukhanchouche, âgé de 27 ans, a lui aussi, de fortes chances de faire partie des premières recrues hivernales du MOB. Selon une source officielle, le joueur a été dernièrement approché par les responsables mobiste. Ainsi, un autre round de négociations est prévu avec les dirigeants mouloudéens dans les jours à venir. Il paraît également que Lagraâ serait prêt à rejoindre le MOB. Toutefois, il reste un petit différend concernant le salaire du joueur qui serait sur le point d'être réglé. On s'attend donc à voir Mohamed Lagraâ officialiser prochainement sa venue à Béjaïa. En plus de Boukhanchouche, Sayoud et Lagraâ, on a également appris que l'avant-centre de l'ES Sétif, Sid-Ali Lakroum, serait convoité par les respon-



la direction du club pour essayer de trouver un terrain d'entente avec les responsables mobiste. Ainsi, un autre round de négociations est prévu avec les dirigeants mouloudéens dans les jours à venir. Il paraît également que Lagraâ serait prêt à rejoindre le MOB. Toutefois, il reste un petit différend concernant le salaire du joueur qui serait sur le point d'être réglé. On s'attend donc à voir Mohamed Lagraâ officialiser prochainement sa venue à Béjaïa. En plus de Boukhanchouche, Sayoud et Lagraâ, on a également appris que l'avant-centre de l'ES Sétif, Sid-Ali Lakroum, serait convoité par les respon-

sables du club phare de la Soummam. Ces derniers comptent contacter, dans les jours à venir, le joueur pour essayer de le convaincre de porter le maillot béjaoui dès l'entame de la seconde partie de la compétition. Les 3 premiers joueurs à quitter le MOB sont le défenseur Anis Mouhli et les deux attaquants, Mohammed Touati et Moussa Camara. Ainsi, ce dernier a procédé à la résiliation de son contrat avant-hier et il était prévu que Touati et Mouhli s'entretiennent à leur tour avec la direction afin de procéder à la résiliation de leurs contrats et quitter définitivement le club béjaoui.

Transferts

La FAF va adopter le DTMS

La Fédération algérienne de football (FAF) vient d'annoncer qu'elle prévoit d'utiliser le système de régulation national des transferts de la FIFA, le Domestic Transfer Matching System (DTMS) au plus tard, lors du Mercato de l'été prochain. La fédération a annoncé que «ce nouveau procédé va améliorer la transparence sur le marché des transferts, générer des rapports sur les activités liées aux transferts et dotera la fédération d'un meilleur outil de contrôle». Par ailleurs, une délégation de l'instance internationale est attendue les 26, 27 et 28 du mois courant pour présenter et former à ce nouveau dispositif. Le DTMS est utilisé par de nombreuses fédérations dans le monde, il permet de mieux gérer les transferts des joueurs et joueuses dans le championnat local et au niveau international.

JSM Béjaïa

Bououkaz joue la carte des jeunes

En proie au doute après les deux derniers faux pas enregistrés en championnat, les gars de la vallée de la Soummam se devaient de prendre le meilleur sur leur adversaire du jour, la JSMD, afin de se qualifier aux 1/32 de finale de la Coupe d'Algérie. Pour ce faire pardonner auprès de leurs supporters, les joueurs de la JSMB devaient gagner. Si la prestation n'était franchement pas à la hauteur, il faut dire que c'est plutôt une formation composée essentiellement de jeunes qui avait pris part à cette rencontre. Ce qui a fait dire à ceux qui ont assisté au match au stade de Bouira qu'ils n'ont pas eu droit à une grosse prestation de la part des Béjaouis. Néanmoins, cette qualification est très importante pour les joueurs de la JSMB surtout sur le plan psychologique. L'entraîneur du club de la capitale des Hammadites, Moez Bououkaz, a gagné son pari en offrant la possibilité aux réservistes et aux jeunes d'avoir du temps de jeu à l'occasion de la rencontre face à la JSMD, entrant dans le cadre du 4^e et dernier tour régional de la Coupe d'Algérie. En prenant le risque d'aligner une équipe quasi bis, le coach tunisien de la JSMB a voulu, à travers cette démarche, donner une dernière chance à certains éléments afin de prouver de quoi ils sont capables. L'effectif de cette saison assez fourni n'offre pas trop la possibilité à certains éléments d'avoir la chance de faire jouer régulièrement. En donnant cette chance, le coach des Vert et Rouge a eu la possibilité de se faire sa propre idée sur les qualités de tout un chacun. Les jeunes n'ont pas déçu en prenant le meilleur sur cette formation de la JSMD sur le score d'un but à zéro.

CAN-2019 Algérie-Tunisie en amical en mars 2019

L'équipe nationale de football affrontera à domicile son homologue tunisienne en mars 2019, en match amical préparatoire en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun (15 juin - 13 juillet), a annoncé dimanche la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

«En marge de la réunion de l'Union nord-africaine de football (UNAF) qui se déroule ce dimanche à Rabat (Maroc), la FAF et la Fédération tunisienne de football (FTF) ont conclu un accord pour l'organisation d'un match amical international entre les sélections algérienne et tunisienne, programmé à la date FIFA du mois de mars 2019», explique la FAF dans un communiqué, précisant que «la date exacte de cette rencontre, qui aura lieu en Algérie, sera arrêtée après concertation avec les staffs techniques des deux sélections».

Le dernier match ayant opposé les deux équipes remonte au 11 janvier 2015 à Tunis, soldé par un score de parité (1-1). La Tunisie est à la recherche d'un nouveau sélectionneur après le limogeage en octobre dernier de Faouzi Benzarti.

L'équipe nationale a composé son billet pour la phase finale de la CAN-2019 dimanche dernier, à l'issue de sa



victoire face au Togo à Lomé (4-1) lors de la 5e journée des qualifications de la CAN-2019.

Les Verts accueilleront la Gambie à

Blida le week-end du 22 et 23 mars 2019, en clôture de la campagne qualificative.

Bessa N.

Les joueurs en manque de temps de jeu en danger



Ce n'est un secret pour personne. Depuis l'arrivée de Djamel Belmadi aux commandes techniques de la sélection algérienne, les places sont devenues très chères. C'est que l'ancien attaquant de l'O Marseille et de Manchester City, est en train d'instaurer une concurrence loyale grâce à laquelle la confiance ne sera accordée qu'aux joueurs les mieux en forme. En tout cas, le coach Belmadi était clair à ce propos dès sa prise en main de l'équipe. Il avait certes renouvelé sa chances aux habituels titulaires de l'équipe, mais il n'a pas tardé à mettre ses menaces à exécution. D'ailleurs, après avoir laissé Mahrez sur le banc lors du match de Cotonou, il n'a pas hésité à écarter carrément quatre titulaires dans de même match lors de la sortie suivante contre le Togo. Justement, à l'issue de cette rencontre contre les Eperviers soldée, rappelle-t-

on, par une qualification prématurée à la prochaine CAN, le driver national a tenu à mettre les points sur les «i» avec ses joueurs, notamment ne comptabilisant pas un temps de jeu conséquent. Une manière de les prévenir avant le mercato hivernal qui s'approche à grands pas.

En d'autres termes, les joueurs des Verts sont plus que jamais sous pression, et pour cause : ils viennent de décrocher le valeureux billet de la qualification à la CAN, mais ils ne sont pas sûrs d'y aller, à cause des exigences de Belmadi, ce dernier veut que tous ses éléments soient compétitifs, condition sine qua non pour revenir en mars, cela met la pression sur des joueurs comme Ounas, qui ne joue pas souvent et qui vont devoir bouger. D'ailleurs, la presse italienne a commencé à parler du possible départ de l'ancien Bordelais vers le Chievo ou

le Genoa qui veulent le recruter. «Pour ceux qui n'ont pas assez de temps de jeu, je leur ai demandé de faire le nécessaire puisque c'est bientôt le mercato du mois de décembre, je leur ai expliqué qu'il n'y a aucune garantie malgré cette belle victoire, ils ont compris ce que je recherchais chez les joueurs», a déclaré Belmadi à l'issue du match contre le Togo.

Belmadi : «Faire preuve de patience avec Mahrez»

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, est revenu sur plusieurs points concernant l'équipe nationale, lors de son passage dans une émission sportive à l'ENTV. Le coach national a déclaré : «J'avais déjà dit qu'il faudrait aimer Mahrez et faire preuve de patience à son égard, mais il faut le secouer aussi. Il faut voir comme je parle avec lui, ce que je lui demande.» Il a ajouté : «Moi, je fais mon travail. C'est dommage de taper sur les gens de cette manière, alors qu'il s'agit de joueurs qui peuvent changer le cours d'un match.» Le technicien de 42 ans a ajouté : «Je l'ai déjà dit et je le répète, le problème des joueurs locaux, c'est que le championnat est faible», il a ajouté : «Il y a des joueurs de qualité mais cela ne veut pas dire que le championnat est fort pour autant.» Djamel Belmadi a conclu : «On a le droit d'analyser, d'être critique, mais il faut être mesuré. Je cherche avant tout la solidité, une équipe nationale forte, qui maîtrise son sujet du début à la fin, qui ne prend pas de buts, qui est difficile à jouer, tout ce qu'on a fait face au Togo.»

B. N.

Manchester City

Guardiola prévient Mahrez

L'ailier international algérien de Manchester City, Riyad Mahrez, «doit bien jouer» pour pouvoir concurrencer les autres joueurs à l'image de Raheem Sterling, a affirmé l'entraîneur espagnol des Cityzens, Pep Guardiola. «Mahrez doit bien jouer parce que Sterling est là et vice-versa. La même chose avec Otamendi, il doit rivaliser avec Laporte et John. J'ai la chance d'être le manager. L'équipe doit rivaliser si elle veut jouer», a affirmé Guardiola, samedi, à l'issue de la victoire sur le terrain de West Ham (4-0). Titularisé lors des derniers matchs de City, dont le derby face à United (3-1), Mahrez a été relégué sur le banc des remplaçants face aux Hammers. Il a fait son apparition en seconde période (75') en remplacement de Sterling, auteur d'un but à la 19^e minute de jeu. Après un début de saison laborieux, le N° 7 de l'équipe nationale est en train de retrouver sa forme optimale, signant 6 buts et livrant 4 passes décisives, toutes compétitions confondues. La formation de Pep Guardiola reste en tête du championnat, avec seulement deux points en moins par rapport à l'an dernier au même stade de la compétition, et une défense plus solide (5 buts encaissés en 13 rencontres).

Al Sadd

Bounedjah en route vers le record

Une nouvelle journée au Qatar et une nouvelle belle prestation de Baghdad Bounedjah avec son équipe d'Al Sadd lors du déplacement à Al Arabi. L'ancien attaquant de l'Etoile du Sahel n'a pas attendu longtemps pour donner l'avantage à son équipe d'une superbe reprise de volée à la 6^e minute après un service de l'international qatari Akrem Afif. L'attaquant algérien était proche d'inscrire son doublé quelques minutes plus tard suite à une contre-attaque éclair, mais son tir trop croisé est passé à côté du gardien. Avant le coup de sifflet de la première période, l'équipe d'Al Sadd obtient un penalty que Baghdad Bounedjah transforme d'une magnifique Panenka. Score de la première période 2-0 pour Al Sadd. En deuxième période Al Sadd obtient un deuxième penalty que Bounedjah préfère laisser à son capitaine Al Haidous qui le transforme. Bounedjah a eu des occasions de réaliser un nouveau triplé, mais sans réussite, score final 3-0 pour Al Sadd qui revient à 8 points d'Al Duhail avec deux matchs en moins. Rappelons que Baghdad Bounedjah a inscrit son 20^e et 21^e but cette saison en 11 journées seulement, il n'est plus à 6 buts du record de buts inscrit en championnat qatari en une saison, record détenu par l'attaquant Brésilien Clermerson ancien joueur d'Al Gharafa.

Spartak Moscou

Hanni buteur face à Krylya Sovetov

Le Spartak Moscou, avec son nouvel entraîneur le Biélorusse Kononov recevait le Krylya Sovetov pour cette 15^e journée de Premier League russe. Un adversaire direct qui pointait deux points derrière le club moscovite. En début de rencontre Sofiane Hanni a marqué un but à la 10^e minute, mais l'arbitre avait signalé une position de hors-jeu sur le passeur Zé Luis, plus tard Hanni a offert une magnifique passe en profondeur à l'attaquant cap-verdien malheureusement mal exploité. En seconde période, tout a mal commencé pour le Spartak qui semblait retomber dans ses travers quant à la 49' Kornilenko ouvrait le score pour les visiteurs. Les locaux n'auront douté que dix petites minutes avant que Sofiane Hanni n'égalise en reprenant un centre à bout portant après un très joli travail collectif et une belle passe de Luiz Adriano. Ensuite le Spartak marquera par deux fois pour s'imposer finalement 3 à 1. Sofiane Hanni qui a joué les 90 minutes a marqué son premier but de la saison en championnat et semble jouir de la confiance du nouvel entraîneur, l'international algérien lui a d'ailleurs bien rendu en remettant son club sur les rails avant-hier après-midi.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Tamanrasset
Min Max	12°/18°	8°/18°	7°/19°	10°/23°	11°/28°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	05:59	12:36	15:14	17:38	19:02

Présidentielle 2019

«Le Président Bouteflika se prononcera au moment opportun», affirme Mouad Bouchareb

Le coordinateur du directoire du FLN, installé, hier, après la démission de Djamel Ould Abbas, a affirmé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se prononcera «au moment opportun» par rapport à son éventuelle candidature à l'élection présidentielle de 2019.

Selon Mouad Bouchareb, qui est également président de l'APN, le chef de l'Etat prendra tout son temps pour annoncer sa candidature, comme cela est revendiqué par une large partie de la classe politique. Bouchareb a affirmé que l'objectif du directoire consistait à rétablir le bon fonctionnement du parti et à resserrer les rangs de ses militants sans exclusive, en permettant au parti de préserver sa place de leader sur la scène politique nationale. Pour rappel, les partis de l'initiative pour la continuité n'ont pas manqué leurs sorties sur le terrain, ces derniers jours, pour réitérer leur appel en direction des Algériens pour resserrer leurs rangs et consolider le front interne pour relever les défis et faire face à toutes les conspirations qui se trament contre le pays. Après avoir rendu un vibrant hommage aux forces de l'ANP ainsi qu'aux différents corps de sécurité nationale pour tous les efforts consentis en vue de défendre la stabilité de l'Algérie, ces partis ont réaffirmé leur soutien à la candidature du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour un nouveau mandat, assurant que ce soutien est

fondé sur la conviction que l'actuel chef de l'Etat est le plus apte à parachever les impératifs de la réconciliation nationale. Ils ont également relevé que le président de la République est le mieux placé pour parachever le processus de développement et réaliser un développement global et équilibré sur l'ensemble du territoire national de manière à garantir à tous les citoyens le droit de bénéficier des potentialités de leur pays. Ceci, d'autant plus que l'Algérie est située dans une région marquée par de nombreux conflits et crises. Partant de cette position et de ce choix assumé, les partisans de la continuité ont insisté sur la nécessité d'œuvrer à l'intensification des efforts et à la mobilisation à travers des sorties sur le terrain sur l'ensemble du territoire national en vue de rallier davantage de soutien populaire en prévision de la prochaine échéance électorale, d'une part, et pour sensibiliser les citoyens, en particulier les jeunes, à combattre tous les aspects du désintéressement et de la réticence quant à l'action politique. Ils ont, en outre, plaidé pour une communication per-



manente avec toutes les catégories de la société pour être au service du pays et salué les résultats importants de l'approche algérienne en matière de paix et de réconciliation nationale qui a permis de

tourner définitivement la page de la tragédie nationale et de passer à l'étape de la concorde, de la solidarité et de la cohésion entre les enfants de l'Algérie.

T. Benslimane

Fête nationale du Surinam

Le chef de l'Etat félicite son homologue Désiré Delano Bouterse

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue du Surinam, Désiré Delano Bouterse, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «Le célébration de la fête nationale de la République du Surinam m'offre l'agréable occasion de

vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de bien-être pour le peuple ami du Surinam», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisis cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma volonté à œuvrer, avec vous, au développement des relations d'amitié qui existent entre nos deux pays et à la promotion de la coopération bilatérale», a conclu le Président Bouteflika.

Assassinat de Kashoggi

L'Algérie condamne et exprime sa conviction que la justice saoudienne saura faire la lumière



L'Algérie a condamné le meurtre du citoyen saoudien Jamal Kashoggi, tout en exprimant sa «conviction» que la justice saoudienne saura faire la lumière dans cette affaire, a indiqué, hier, dans une déclaration, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Cherif. «L'Algérie, qui est liée à l'Arabie saoudite par des relations étroites de fraternité, de coopération et qui partage avec elle un destin commun, exprime sa conviction que la justice saoudienne saura faire toute la lumière sur ce meurtre», a précisé le porte-parole du MAE. «L'Algérie a pris connaissance des

éléments de l'enquête menée par la justice saoudienne concernant le meurtre du citoyen saoudien Jamal Kashoggi, tels que rendus publics par le Procureur général du Royaume d'Arabie saoudite, le 16 novembre dernier», a noté le porte-parole du MAE, ajoutant que l'Algérie qui condamne avec la «plus grande vigueur l'horrible assassinat du citoyen saoudien, prend acte des conclusions auxquelles est parvenue la justice saoudienne concernant les circonstances de la perpétration du crime et l'identité de ceux qui l'ont ordonné et exécuté», a souligné Abdelaziz Benali Cherif.

Lutte contre la violence faite aux femmes

L'ONU salue les «avancées» de l'Algérie

Le coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest, a salué, hier, les «avancées» enregistrées par l'Algérie en matière de lutte contre la violence faite aux femmes, notamment, grâce à «un cadre légal des plus progressistes dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord)». «Je souhaite souligner les avancées enregistrées par l'Algérie en matière de lutte contre la violence faite aux femmes, notamment, grâce à un cadre légal des plus progressistes dans la région

MENA», a déclaré Overvest lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Il a relevé que l'Algérie «peut se vanter d'avoir un cadre légal, des services sociaux et de santé favorables à l'élimination ou tout au moins à une forte diminution de cette violence multiforme à l'encontre des femmes». Overvest a précisé que «ces avancées sont le résultat de la volonté politique du gouvernement qui a mis en place des infra-

structures et de ressources financières pour la prise en charge des victimes et le résultat du plaidoyer responsable de la société civile», a-t-il ajouté. D'autre part, il a indiqué que les chiffres récents à l'échelle mondiale «ont montré qu'une femme et une fille sur cinq, âgées de 15 à 49 ans, ont déclaré avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles par un partenaire intime au cours des derniers 12 mois et que 49 pays ne disposent actuellement d'aucune loi protégeant les femmes».

Ooredoo partenaire de la Coupe du Monde d'Escrime- Fleuret féminin

Sponsor officiel de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) et de l'Equipe nationale, Ooredoo a accompagné la Coupe du Monde Fleuret féminin Senior by Ooredoo, qui s'est déroulée à la salle Harcha-Hacène à Alger du 23 au 25 novembre 2018.

L'étape d'Alger de La Coupe du Monde de fleuret féminin (seniors) a vu la participation de 162 fleurettistes venues de 41 pays en compétition individuelle et par équipe, dont la sélection algérienne féminine composée de huit escrimeuses. Pour rappel, l'étape d'Alger de la Coupe du Monde de fleuret féminin (seniors), l'unique en Afrique, en est à sa 6^e édition consécutive.

Il y a lieu de rappeler que les épreuves individuelles et par équipes de l'étape d'Alger de la Coupe du Monde Senior Sabre Masculin by Ooredoo, ont été organisées la semaine dernière et ce, en présence des meilleurs sabreurs au niveau mondial. Ooredoo continue de soutenir le sport algérien et marque sa présence dans les grands événements sportifs, nationaux et internationaux, organisés par l'Algérie.

Forum des femmes politiques leaders en Islande Amel Deroua représente l'Algérie

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux du sommet mondial du «Women Political Leaders global forum» (Réseau international des femmes politiques leaders), qui se tiendront, du 26 au 28 novembre, à Reykjavik (Islande), a indiqué, hier, un communiqué de la Chambre basse du Parlement. L'APN sera représentée à ce sommet par la députée, Amel Deroua, en sa qualité d'ambassadeur du Parlement algérien, conclut la même source.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com